Migration post-séisme Depuis Haïti vers l'Amérique latine

WORKING PAPER

AUTEUR

Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED)

Table des matières

Glossaire 4

Avant-propos 6

1. Contextualiser Haïti dans les Caraïbes et les Amériques 7

2. Haïti : Un pays d'émigration nette 9

2.1 LES FEMMES ET L'INEGALITE SOCIALE EN HAÏTI 10

2.2 CRISES SYSTEMIQUES CONTEMPORAINES : CATASTROPHES ENVIRONNEMENTALES, EFFONDREMENT DE LA GOUVERNANCE, FRAGILITE DE LA SOCIETE, VIOLENCE ET "PEYI LOCK" [PAYS BLOQUE]. 13

3. L'histoire des migrations haïtiennes dans les pays du Nord et du Sud globaux 14

3.1 LA MIGRATION HAITIENNE DANS LE NORD GLOBAL 15

3.1.1 LES ÉTATS-UNIS 15

3.1.2 CANADA 18

3.2 LA MIGRATION HAÏTIENNE EN AMERIQUE LATINE 19

3.2.1 LA REPUBLIQUE DOMINICAINE 20

3.2.2 BRESIL 23

4. Politique migratoire et développement en Haïti 45

4.1 PROTEGER LES MIGRANTS HAÏTIENS : OPPORTUNITES ET DEFIS 47

5. Haïti et la migration de retour forcée dans le contexte de la COVID-19 48

5.1 LA MONDIALE ET LES PERTES DE TRANSFERTS DE FONDS DANS LES PAYS D'ORIGINE 52

6. Conclusion 54

Références bibliographiques 55

Graphiques et cartes

GRAPHIQUES

Fig 1. Part de la population haïtienne américaine par État 17

Fig 2. Répartition des Haïtiens dans le monde 1919-1976 19

Fig 3. Migrants sans papiers et migrants haïtiens clandestins en provenance de Colombie détectés dans la région du Darién (janvier 2019 à mars 2020) 26

Fig 4. Nombre d'autorisations de travail délivrées aux Haïtiens selon le sexe, 2010-2018 29

Fig 5. Haïtiens embauchés/licenciés, par trimestre, 2016-2018 39

CARTES

Map 1. Pays de destination des Haïtiens dans la région ALC (2010-2020) 43

Map 2. Routes migratoires des Haïtiens vers la région ALC (2010-2020) 44

Map 3. Migration de retour forcée en direction d'Haïti pendant la pandémie de COVID-19 (de mars à juin 2020) 50

Haïtiens se rendant au marché dans les régions rurales d'Haïti. Photo par INURED.

GLOSSAIRE

BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud
CDC	Centers for Disease Control and Prevention / Centres pour le Contrôle et la Prévention des Maladies
CNIg	Conselho Nacional de Imigração / Conseil national de l'immigration
CNVJ	Commission Nationale de Vérité et de Justice
CONATEL	Conseil National des Télécommunications
DTM	Matrice de suivi des déplacements
EPT	Éducation Pour Tous
FOIA	Loi sur la liberté de l'information
GARR	Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés
HARIFA	Loi sur l'équité en matière d'immigration des réfugiés haïtiens
ICE	Services de l'immigration et des douanes des États-Unis
ICG	International Crisis Group
IHSI	Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique
FMI	Fonds Monétaire International
INEC	Institut National de la Statistique et du Recensement

INURED	Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement
IOM//OIM	International Organization for Migration / Organisation Internationale pour les Migrations
ALC	Amérique Latine et Caraïbes
MCFDF	Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes
MIDEQ	Migration pour le Développement et l'Égalité
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
OEA	Organisation des États Américains
ObMigra	Observatório das Migrações Internacionais/Observatoire des Migrations Internationales
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement économiques
OFPRA	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
ONM	Office National de la Migration
TPS	Statut de protection temporaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
ONUDC	Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
UNSC	Conseil de Sécurité des Nations Unies

AVANT-PROPOS

Ce rapport de synthèse s'appuie sur une analyse de documents réalisée entre février 2019 et juillet 2020. Les documents analysés dans ce rapport sont des rapports officiels gouvernementaux, des législations étatiques et municipales, des rapports d'organisations nationales et internationales, des rapports scientifiques commandés ainsi que des données quantitatives disponibles provenant d'Haïti, du Brésil et d'autres pays sélectionnés de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC). Ce rapport offre une compréhension détaillée de l'histoire, de l'état, des modèles et des contextes de la migration haïtienne, avec un intérêt particulier porté aux pays d'Amérique latine.

Historiquement, la migration haïtienne s'inscrit dans le cadre du paradigme migratoire Sud-Nord dominant caractéristique de la littérature mondiale sur ce domaine. La plus grande part de l'attention a été portée sur l'émigration d'Haïti vers les États-Unis, avec une attention moindre aux pays de destination dans les Caraïbes et ailleurs. Les efforts déployés pour approfondir notre compréhension de la migration ayant remis en question ce paradigme dominant en reconnaissant l'importance de la migration au sein des pays dits de Sud global, comme la récente migration des Haïtiens vers le Brésil, le Chili et d'autres pays voisins suite au tremblement de terre de janvier 2010, l'attention s'est de plus en plus portée sur ce phénomène. Ce rapport contribue à cette mutation en fournissant une interprétation contextualisée de l'impact potentiel de la migration haïtienne sur les questions de développement et d'égalité dans le couloir Haïti-Brésil-Chili.

Alors que les politiques d'immigration des pays du Nord global deviennent de plus en plus restrictives en raison de la montée du sentiment nationaliste dans les pays d'accueil et de la pandémie de COVID-19 qui a entraîné des crises économiques ou exacerbé celles qui préexistaient, les migrants se tournent graduellement vers d'autres destinations, et notamment vers le Sud global. C'est ce phénomène en constante évolution que ce rapport sur les migrations continuera d'examiner au fil du temps.

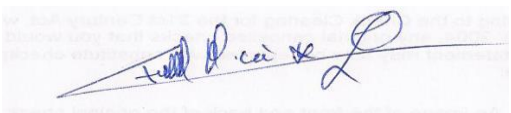

Louis Herns Marcelin, Ph.D.
Chancelier, INURED

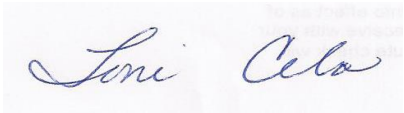

Toni Cela, Ph.D.
Coordinatrice, INURED

1. CONTEXTUALISER HAÏTI DANS LES CARAÏBES ET LES AMERIQUES

Sidney Mintz (1995 :73), un observateur de longue date d'Haïti, suggère que si chaque nation est unique, Haïti se trouve dans une classe à part : "aucune autre nation dans l'histoire du monde n'a jamais été créée par des esclaves." Paradoxalement, la transition révolutionnaire de l'esclavage à la liberté a entraîné ce que Fick (1990) a appelé un "fossé infranchissable" entre l'État et son organisation d'une part, et la Nation et sa configuration d'autre part (voir aussi Trouillot 1990). C'est précisément à cause de cette caractéristique que l'expérience historique de la société haïtienne a véhiculé des problèmes sociaux et politiques non résolus qui sous-tendent la fragilité d'Haïti à ce jour. Comme tous les pays de l'hémisphère occidental, Haïti fait pleinement partie de ce qu'il convient d'appeler le "Nouveau Monde". Bien que souvent cachée à l'observateur extérieur, fortement frappé par sa pauvreté extrême, l'évolution impitoyable de sa dégradation humaine et environnementale, la modernité d'Haïti est ainsi l'une de ses caractéristiques essentielles : la société et la culture haïtiennes sont jeunes, et non vieilles ; dynamiques, non pas stagnantes ; individualisées, et non collectives ; enfin inachevées, plutôt qu'ossifiées. Il s'agit véritablement d'un chantier en cours, dont l'avenir n'est ni lié ni assuré par l'ancienneté ou la solidité d'aucune de ses "traditions" présumées. La "frontière" interne d'Haïti, par exemple, n'a été définitivement fermée qu'au milieu du 20e siècle, quelque 50 années après que les États-Unis ont dompté ce qui restait de leurs propres espaces naturels préservés et jusqu'alors inhabités. La population haïtienne, bien qu'en grande majorité née dans le pays, ne comprend aucun peuple indigène. Et sa culture - bien qu'elle s'inspire fortement d'éléments provenant à la fois des traditions d'Europe occidentale et d'Afrique subsaharienne remontant à des milliers d'années - est, comme toutes les "cultures créoles", fondamentalement émergente et agressivement créative (Chamoiseau & Confiant 1999) ; en fait, elle est presque vorace dans son appétit pour pratiquement tout ce qui est "nouveau".

Nous ferions donc bien de nous rappeler dès le départ que, en tant que société et culture, Haïti a à peine plus de 300 ans ; en tant que régime politique, elle vient à peine de dépasser son bicentenaire que de quelques années. Et lorsque nous faisons l'examen de ce qui fait d'Haïti un cas si extrême au cœur du Nouveau Monde, nous devons également noter que le pays porte toutes les marques classiques de l'Occident : ici, l'individualisme l'emporte systématiquement sur le communalisme, la valeur est mesurée en termes presque exclusivement monétaires, et la propriété privée est le mode de propriété très largement prédominant. Cela a d'ailleurs toujours été le cas, du moins depuis que les premières grandes importations d'esclaves par les Français - qui ont officiellement pris le contrôle du tiers occidental de l'île d'Hispaniola par le traité de Ryswick en 1697 - ont créé un nouveau modèle de société et d'économie sur la tabula rasa d'un paysage duquel la

population indigène avait été éradiquée près d'un siècle auparavant, un modèle fondé sur la marchandisation des êtres humains comme facteur de production ; sur la dissolution, l'isolement et la ségrégation délibérés des familles et des groupes linguistiques comme instrument de contrôle ; et sur la recherche effrénée de la richesse, quel qu'en soit le prix (Fick 1990 ; Moreau de Saint-Méry 1958 ; Stinchombe 1995).

Certains aspects de la singularité d'Haïti parmi les pays des Amériques aujourd'hui sont répétitivement énoncés dans la littérature. Le constant est très mauvais : Haïti est, à tous égards, la nation la plus pauvre, la plus corrompue et la plus fragile de l'hémisphère ; sa valeur d'IDH (Indice de Développement Humain) pour 2018 est de 0,503 - ce qui place le pays dans la catégorie des pays à faible développement humain - le situant 169e sur 189 pays et territoires (PNUD 2019). L'indice de perception de la corruption développé par Transparency International a classé Haïti à la 168e place sur 180 pays, et le Fonds pour la Paix a classé Haïti à la 12e place dans son Indice des États Défaillants, qui ordonne 177 pays en commençant par le pire, la Somalie (Transparency International 2019). Quant aux bonnes nouvelles, elles sont souvent oubliées : Haïti a été la première nation de Noirs libres dans l'histoire du monde moderne. Elle a soutenu matériellement et intellectuellement des mouvements d'indépendance sur trois continents, en commençant par les États-Unis, puis l'Amérique latine aux 18e et 19e siècles, et enfin l'Afrique au 20e siècle. Les fils et les filles d'Haïti ont participé de manière significative au développement des États nouvellement indépendants en Afrique de l'Ouest, à partir des années 1960. Et ses contributions esthétiques au monde entier sont remarquables non seulement pour leur irrépressible effervescence créative et leur originalité culturelle, mais aussi pour leur esprit libérateur et universaliste.

Ce qui est encore moins remarqué, encore moins analysé, dans le corpus standard des études sur Haïti, ce sont les dynamiques sociétales sous-jacentes qui ont fait - et continuent de faire - d'Haïti ce qu'elle est aujourd'hui : un cas extrême de fragilité sociale, toujours à tous égards in extremis. C'est l'objectif explicite de la présente analyse, qui a pour but de commencer par définir les thèmes fondamentaux qui irriguent l'histoire d'Haïti et ont façonné son présent. Le passé bref mais tumultueux d'Haïti a été marqué par trois facteurs déterminants : (1) une violence endémique dans la sphère sociopolitique (Fatton 2002 ; Édouard 2011 ; Giles 2008 ; Heinl et Heinl 1978 ; Marcelin 2012 ; Trouillot 1990) ; (2) un relatif isolement par rapport aux courants de modernisation économique et sociale des 200 dernières années (Dupuy 1997 ; Trouillot 1990) ; et, de façon assez paradoxale, (3) une intensité et une continuité de l'intervention étrangère directe dans ses affaires intérieures et son développement, qui remonte à près d'un siècle selon les normes analytiques les plus conservatrices et qui, en réalité, se trouve également à la genèse du pays lui-même (Fatton 2006 ; Goodman 2004 ; Trouillot 1990).

La prochaine section de cette partie du rapport examinera comment l'histoire d'Haïti continue à façonner les contextes de la migration haïtienne en Amérique latine et dans les Caraïbes jusqu'à nos jours.

2. HAÏTI : UN PAYS D'EMIGRATION NETTE

Depuis son indépendance en 1804, Haïti a connu une succession de crises, certaines internes et d'autres dues à des facteurs externes tels que les indemnisations versées à la France en échange de la reconnaissance de l'indépendance du pays et l'occupation américaine de l'île au début du 20e siècle, deux facteurs qui ont considérablement affecté le développement économique d'Haïti. Au cours des dernières décennies, le pays a connu une contraction économique prolongée résultant de l'élimination forcée des porcs indigènes en raison d'une prétendue épidémie de grippe porcine qui a en grande partie détruit l'économie rurale ; les ravages causés par l'ouragan Allen en 1980 ; les effets résiduels de la récession américaine des années 1980 ; enfin l'embargo imposé par la communauté internationale en 1991 (Fouron 2020). En 2006, le secteur agricole, l'industrie et les services ont affiché des taux de croissance négatifs, alors que l'économie informelle, qui représentait plus des trois quarts de l'économie en 2001, continuait de s'étendre (ibid). Peu à peu, la majorité de la population allait être exclue de l'économie formelle du pays avec un taux de chômage national de 27,4 % en 2001, un taux 2,7 fois plus élevé que celui de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) (Carrera 2014).

Outre un contexte politique favorable à ce phénomène, les conditions dans le pays ont également influencé la décision d'émigrer. Dans la région ALC, Haïti souffre des plus graves inégalités (Banque mondiale 2014). Les 20 % les plus riches contrôlent plus de 64 % des richesses du pays, tandis que les 20 % les plus pauvres n'en contrôlent qu'1 % (ibid). L'inégalité et la répartition des richesses entre les plus riches et les plus pauvres prolongent l'inégalité entre villes et campagnes. Soixante-dix pour cent (70 %) des Haïtiens des zones rurales vivent dans la pauvreté, un pourcentage qui tombe à un peu plus d'un cinquième en milieu urbain (ibid). De plus, certaines composantes de la population comme les femmes, les LGBTQI et les minorités religieuses sont souvent victimes de discrimination (INURED 2017; OFPRA 2017). Ces inégalités qui caractérisent la société haïtienne peuvent, d'une manière ou d'une autre, influencer la décision d'émigrer.

2.1 LES FEMMES ET L'INEGALITE SOCIALE EN HAÏTI

Représentant un peu plus de la moitié (51%) de la population (IHSI 2015), les femmes haïtiennes ont été systématiquement marginalisées sur le plan politique, économique et social (INURED 2017). Au cours des trois dernières décennies, des tentatives ont été faites pour faciliter leur inclusion, notamment par la création d'un ministère chargé des questions et des préoccupations des femmes, l'adoption d'un amendement constitutionnel en 2012 établissant un quota de 30 % pour la participation des femmes aux élections (USAID 2017), et l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation grâce à l'initiative mondiale Éducation pour tous (EPT).

En novembre 1994, le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) a été créé par l'administration Aristide. Une décennie plus tard, sa mission principale était d'établir une société égalitaire pour les hommes et les femmes et de guider l'élaboration et l'application de politiques publiques équitables au niveau national. Depuis lors, la MCFDF a conservé deux fonctions essentielles : la promotion et la défense des droits des femmes à travers la réalisation d'analyses sur le genre. Malheureusement, les efforts du ministère ont peu contribué à améliorer l'égalité et l'équité entre les sexes en Haïti. Si le système de quotas a accru la participation des femmes aux récentes élections, il n'a pas produit une plus grande représentation au Parlement. En 2017, il n'y avait qu'une seule femme sénateur sur 30, qui n'est plus en fonction, et trois femmes membres de la chambre basse du parlement, sur 117 personnes.

L'initiative mondiale École pour Tous a réussi à réduire l'écart entre le niveau d'instruction des garçons et des filles en Haïti, cependant il reste encore beaucoup à faire. En général, les femmes haïtiennes continuent à être à la traîne de leurs homologues masculins. Le taux d'alphabétisation des hommes haïtiens est environ 10 % supérieur à celui des femmes, et les hommes ont en moyenne deux années de scolarité supplémentaires par rapport à leurs homologues féminins (Banque mondiale 2015). Une étude gouvernementale a révélé qu'un peu moins d'un homme sur cinq (19 %) n'avait pas bénéficié d'instruction formelle, contre un quart des femmes (MSPP 2013).

Les coutumes haïtiennes, renforcées par les lois, contribuent également à ces disparités en matière de niveau d'éducation. Alors que les hommes doivent atteindre l'âge adulte pour se marier légalement, les femmes peuvent se marier légalement dès l'adolescence ou à l'âge de 15 ans (PNUD 2010), ce qui contribue à ce que les femmes se marient plus tôt à un taux près de 9 fois supérieur à celui des hommes, soit 17 % et 2 % respectivement (Banque mondiale, 2015). Ceci, à son tour, pousse les filles haïtiennes dans des rôles domestiques traditionnels tout en faisant de l'école une activité concurrente considérée comme un luxe (CIDH 2009). Les adolescentes mariées fondent souvent une famille à un âge plus précoce, un fait qui se reflète dans le taux de grossesse chez les adolescentes haïtiennes de 8 % (Young et al. 2010).

D'autres facteurs culturels ont contribué à la sous-représentation des filles dans le système éducatif formel. Les contraintes économiques contraignent souvent les familles à choisir lequel de leurs enfants recevra une instruction, une pratique qui favorise les garçons. Par conséquent, si l'accès à l'éducation a augmenté pour les filles haïtiennes, il n'est pas au même niveau que le taux d'accès des garçons, et pour celles qui ont la chance d'aller à l'école, elles ne terminent pas leur scolarité avec le même nombre d'années, ce qui, à son tour, se retrouve dans la faible participation des femmes dans l'économie formelle du travail. Les femmes haïtiennes gagnent un tiers de moins que leurs homologues masculins et elles connaissent des taux de chômage plus élevés (Banque mondiale 2015). Elles sont également beaucoup plus susceptibles d'être employées dans l'économie informelle et d'être exploitées, comme le montre leur représentation disproportionnée dans le système restavèk d'Haïti – dans lequel le travail infantile est utilisé pour les travaux ménagers et l'éducation des enfants en échange d'un logement, d'un salaire faible ou nul, et d'une maigre compensation en nature, comme des vêtements usés et des restes de nourriture (Abrams 2010 ; Haydocy et al. 2015 ; M. Marcelin 2017 ; Sommerfelt 2014). En outre, les restavèks sont souvent victimes de violences physiques et/ou sexuelles (M. Marcelin 2017 ; Sommerfelt 2014).

Les coutumes et les lois haïtiennes ont rendu les femmes extrêmement vulnérables ; elles ont le taux de fécondité le plus élevé de la région, soit 4,8 (PNUD 2010) ; la mortalité maternelle est cinq fois supérieure à la moyenne régionale, soit 380 décès pour 100 000 naissances vivantes (OMS 2015) ; et les femmes haïtiennes ont une prévalence de VIH/Sida plus élevée que les hommes, soit 2,7 % et 1,7 % respectivement (Banque mondiale 2015). Les femmes et les filles pauvres et socialement marginalisées subissent diverses formes de violence et d'exploitation, notamment des relations sexuelles en l'échange de notes permettant d'avancer dans la scolarité (Cela 2017 ; INURED 2010), pour l'admission à l'université (Cela 2017 ; INURED 2010), pour obtenir de l'argent ou des cadeaux (Kolbe 2015), pour un emploi (Kolbe 2015 ; Maternowska 2006) et même pour une aide humanitaire (Marcelin & Cela 2017). En l'absence de politiques institutionnelles contre le harcèlement et l'exploitation sexuels et compte tenu de l'échec de l'État de droit en Haïti (Cela 2017 ; INURED 2010 ; INURED 2012 ; INURED 2017 ; Kolbe 2015 ; OPC 2012), elles se retrouvent seules à devoir gérer ces actes de violence, ce qui conduit beaucoup d'entre elles à y succomber.

L'exploitation des femmes et des filles est encore attestée par le fait que la violence domestique et le viol n'ont été criminalisés qu'en 2005. Pourtant, un tiers de toutes les femmes haïtiennes (âgées de 15 à 49 ans) ont déclaré avoir subi une forme ou une autre de violence physique ou sexuelle (USAID 2017), et 29 % des femmes mariées ont subi une forme ou une autre de violence de la part de leur partenaire intime (MSPP 2013), un chiffre qui monte à 43 % pour les jeunes femmes âgées de 19 à 25 ans (ibid). Une étude nationale sur la violence a révélé qu'un quart (25,7 %) des femmes haïtiennes ont subi des abus sexuels avant l'âge de 18 ans et

23,1 % ont décrit leur première expérience de rapport sexuel comme étant non désirée (Reza, Marcelin et al. 2014). Cette même étude a déterminé que près de la moitié des filles âgées de 13 à 17 ans estiment qu'il est acceptable qu'un homme frappe ou batte sa partenaire (ibid). Ce chiffre a cependant diminué chez les jeunes femmes de 18 à 24 ans, mais seulement de dix points de pourcentage, ce qui démontre la nature ancrée de ces préjugés sexistes dans la société haïtienne.

La violence sexuelle en Haïti est exercée dans le cadre de relations intimes mais également comme stratégie d'oppression politique. Le rapport commandé par le gouvernement intitulé "Si m pa rele [Si je ne crie pas]" documente la violation des droits humains commise de 1991 à 1995 lors de l'éviction du pouvoir du Président Aristide par un coup d'État (CNVJ 1997). Pendant le coup d'État, les agressions sexuelles ont constitué une forme prédominante de la violence exercée contre les femmes, cependant c'était la première fois qu'elles apparaissaient en tant que forme d'oppression politique et de représailles en Haïti (ibid). Ces atrocités ont été commises principalement dans des quartiers pauvres et marginalisés, dans les maisons des victimes, en présence de membres de la famille terrorisés (ibid). Dans les cas plus graves, les membres de la famille ont été forcés à en violer d'autres (par exemple, des fils à violer leur mère) sous la menace d'être exécutés (CNVJ 1997 ; James 2010).

Les corps des femmes haïtiennes sont devenus des lieux d'exploitation et de violation, que ce soit à la maison, dans les écoles et les universités, sur le lieu de travail, dans les camps de déplacés internes (IDP) accueillant des victimes de catastrophes, enfin dans les rues. Les auteurs de ces actes se trouvent enhardis par l'absence d'État de droit (INURED 2012). Une étude de la MINUSTAH (2017) a révélé que moins de la moitié (47 %) des plaintes pour agression sexuelle déposées en 2013 ont fait l'objet d'une enquête. Selon les dossiers du Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique, il y a en moyenne 250 viols pour 100 000 habitants, mais la MINUSTAH suggère des chiffres dix fois plus élevés (MINUSTAH 2017 : 18).

Cette circonstance complexe a conduit à une situation intenable pour les femmes haïtiennes. Les hommes haïtiens sont, à bien des égards, une menace pour la santé et le bien-être des femmes haïtiennes, mais ce sont ces mêmes hommes sur lesquels elles comptent pour leur sécurité, ce qui conduit souvent les victimes à entrer stratégiquement dans des relations de prédation pour se protéger des autres hommes (Cela 2017 ; James 2010).

2.2 CRISES SYSTEMIQUES CONTEMPORAINES : CATASTROPHES ENVIRONNEMENTALES, EFFONDREMENT DE LA GOUVERNANCE, FRAGILITE DE LA SOCIETE, VIOLENCE ET "PEYI LOCK" [PAYS BLOQUE].

Entre 2004 et début 2010, Haïti a été frappée par huit catastrophes naturelles : sept ouragans et un tremblement de terre, qui ont fait plus de 228 000 morts et affecté près de 3,5 millions de personnes (Marcelin, Cela & Shultz 2016). Ces catastrophes ont été suivies d'une épidémie de choléra qui a flambé à la fin de l'année 2010, apportée par une unité népalaise de la mission de maintien de la paix des Nations unies (Pilkington 2020). L'épidémie de choléra allait coûter la vie à environ 10 000 Haïtiens (ibid). Plus récemment, en 2016, l'ouragan Matthew a dévasté la région sud d'Haïti avec un bilan officiel, bien que contesté, de plus de 500 morts, affectant un cinquième des 11 millions d'habitants (Marcelin, Cela & Shultz 2016 ; Marcelin & Cela 2017).

Le tremblement de terre de 2010 a porté un dernier coup fatal à l'économie déjà précaire d'Haïti, faisant plus de 200 000 morts et endommageant les infrastructures de base (Marcelin, Cela & Shultz 2016). À chaque crise, les conditions de vie se sont détériorées pour une grande partie de la population, forçant beaucoup de gens à fuir les zones rurales pour les centres urbains et les centres urbains pour d'autres pays, transformant ainsi Haïti en un pays d'émigration nette (OCDE & INURED 2017).

Non pas sans lien avec les crises politiques et économiques qui se sont produites avec une fréquence et une intensité accrues au cours de l'histoire nationale, les crises les plus récentes d'Haïti incluent le détournement de milliards de dollars des fonds de développement social de PetroCaribe – dans lequel le président actuel, Jovenel Moise, est impliqué - et une forte récession économique causée par la suppression des subventions aux carburants (Semple 2019). Ces crises ont conduit à des protestations dans tout le pays, dont certaines sont devenues violentes, appelant le président à démissionner et fermant des entreprises et des écoles plusieurs mois durant à l'automne 2019 (ibid). Cette période, qui a commencé en juillet 2018 et qui a persisté, de diverses manières, jusqu'à aujourd'hui, a été quelque peu éclipsée par la pandémie mondiale. Ce que ce rapport révèle, c'est que ces événements historiques n'expliquent que partiellement la motivation à migrer. Cette étude vise à fournir des données scientifiques complètes qui éclairent les raisons de la décision d'émigrer ainsi que la manière dont les migrants potentiels s'informent sur les pays de destination, comme le Brésil ou le Chili.

Aujourd'hui, l'émigration est considérée comme un phénomène autonome et presque irréversible en Haïti. Certaines estimations suggèrent qu'environ trois

millions d'Haïtiens, soit 28 % de la population totale du pays, vivent en dehors du pays (Banque mondiale 2015). En 2012, Haïti se classait huitième parmi les pays recevant le plus de transferts de fonds par habitant (Marcelino 2013). En 2015, les transferts de fonds étaient estimés à un quart du produit intérieur brut du pays (OCDE & INURED 2017). Dans ce contexte, le rôle potentiel des migrants haïtiens dans le développement de la nation est évidemment devenu l'objet de nombreuses études. Selon Marcelino (2012), les transferts de fonds ont servi de contrepoids à l'insuffisance du développement national tout en appelant à un engagement plus significatif de la diaspora afin de maximiser ces contributions à travers le tourisme, le capital humain, les transferts de connaissances, ou les investissements directs. À cette fin, Marcelino (2013) explore également la double citoyenneté et le droit aux services sociaux (par exemple, l'aide sociale, les soins de santé ou les pensions transférables aux émigrants vivant à l'étranger) dans le pays d'origine en vue d'inciter la diaspora. Il cite en exemple plusieurs pays en développement tels que le Bangladesh, les Philippines, l'Inde, le Cap-Vert et l'Éthiopie, qui ont mis en œuvre de manière efficace des politiques de double nationalité ayant permis d'impliquer les diasporas dans leur développement. La politique d'Haïti, en revanche, a entravé le rapprochement entre la nation insulaire et les membres de la diaspora qui pourraient autrement contribuer aux efforts de développement. Cependant, une étude nationale sur les migrations menée à Haïti a révélé que, si les transferts de fonds facilitent les investissements dans l'éducation et l'agriculture, ils n'ont pas entraîné, de la part des émigrants et des migrants de retour, d'investissements productifs à une échelle significative, la cause en étant attribuée à l'incapacité du gouvernement à établir des politiques migratoires favorisant le développement (OCDE & INURED 2017).

3. L'HISTOIRE DES MIGRATIONS HAÏTIENNES DANS LES PAYS DU NORD ET DU SUD GLOBAUX

Depuis la destruction de la population indigène de l'île et l'importation de captifs africains par les colons européens, la population haïtienne est, depuis le XVe siècle, historiquement liée aux mouvements de population.

Plus récemment, les migrations haïtiennes se sont orientées vers les pays du Nord global tels que les États-Unis, le Canada et la France (Audebert 2017 ; OCDE & INURED 2017). Pendant la révolution haïtienne (1791-1804), les élites créoles ainsi que des mulâtres ont fui l'île vers la France ou les colonies et territoires français (par exemple, la Martinique, la Guadeloupe et le Québec) tandis qu'une minorité d'émigrés se sont tournés vers les États-Unis pour y trouver refuge (Cesar 2007 ; Stepick 1998).

Au lendemain de la révolution qui coûta la vie à une grande partie de la population, Jean-Jacques Dessalines allait prendre un décret offrant la liberté et la citoyenneté aux Africains, aux autochtones et aux Noirs américains désireux de se déclarer noirs et de s'établir en Haïti (Fouron 2020). Ces efforts se poursuivront jusqu'au milieu du XIXe siècle, comme en témoigne la Constitution de 1816 ainsi que l'engagement direct des groupes abolitionnistes anglais et de la Société Américaine de Colonisation dans leurs efforts de recrutement et d'installation des affranchis en Haïti, et comprendront des incitations telles que des terres, de la nourriture, et des aides financières entre autres avantages (ibid). Toutefois, sur les quelque 15 000 affranchis recrutés avec succès, seule une poignée allait demeurer à Haïti en raison des troubles politiques, des urgences de santé publique (par exemple, la typhoïde, le choléra, la malaria, etc.) et du ressentiment des populations locales vis-à-vis d'étrangers nouvellement arrivés (ibid). Une fois adoptée la Proclamation d'Émancipation de 1865 et la Constitution des États-Unis modifiée afin d'affranchir la population autrefois réduite en esclavage, la motivation à s'installer en Haïti faiblit (ibid).

Après la révolution, la nation connue aujourd'hui sous le nom d'Haïti a vécu plusieurs vagues migratoires à partir du début des années 1900, pendant l'occupation américaine, qui ont d'abord augmenté de façon progressive avant de déferler dans la dernière partie du XXe siècle, conservant un rythme frénétique jusqu'à aujourd'hui. Dans les années 1970, les États-Unis allaient devenir, et demeurer, la destination de prédilection des migrants haïtiens.

3.1 LA MIGRATION HAITIENNE DANS LE NORD GLOBAL

3.1.1 LES ÉTATS-UNIS

Au XXe siècle, l'influence des États-Unis sur Haïti s'est accrue du fait de l'occupation de l'île de 1915 à 1934. Après l'occupation américaine, de petits flux progressifs, pour la plupart venant de l'élite du pays, sont entrés aux États-Unis, mais c'est sous la dictature de François Duvalier (1957-1971) que ces flux ont commencé à augmenter de façon constante. La loi Hart-Cellar sur l'immigration de 1965 visait à recruter des travailleurs qualifiés (médecins, ingénieurs) et semi-qualifiés (ébénistes, couturières, tailleurs) à l'époque de la guerre du Viêt Nam (Fouron 2020), en remplacement des lois sur l'immigration datant des années 1920 et qui favorisaient une immigration européenne aux États-Unis (Fouron 2020 ; Laguerre 1998 ; Wah 2013). L'attrait des États-Unis en tant que pays de destination se trouva renforcé par l'adoption des Droits Civils en 1964 (Fouron 2020 ; Laguerre 1998 ; Wah 2013). Avec l'ascension de Duvalier au pouvoir à la fin des années 1950 et sa répression d'une opposition constituée majoritairement de personnes éduquées ou de l'élite, un nombre important de citoyens haïtiens issus des couches sociales aisées et moyennes ont fui le pays pour s'installer aux États-Unis, en

France, au Canada et dans d'autres pays francophones en Afrique (OIM 2015), car ils étaient "considérés comme des obstacles à l'exercice du pouvoir personnel de François Duvalier" (Audebert 2011 : 5). On estime que pendant sa dictature, quelque 50 000 Haïtiens ont émigré vers la côte nord-est des États-Unis et 3 600 vers le Québec (ibid).

À partir des années 1970, les classes de travailleurs ruraux et urbains vont suivre le mouvement pour tenter d'échapper à l'appauvrissement des campagnes et à la détérioration des conditions de vie en ville (Audebert 2011 ; Fouron 2020). Dans de nombreux cas, incapables d'obtenir un visa, nombre de ces émigrants ont de façon périlleuse tenté de rejoindre l'État de Floride, en prenant la mer dans des embarcations de fortune (Fouron 2020). L'influence géopolitique grandissante des États-Unis sur la nation insulaire, la chute du fils de François Duvalier, Jean-Claude, en 1986, et l'échec des efforts visant à établir une démocratie au cours des deux mandats tumultueux de Jean-Bertrand Aristide feront des États-Unis la destination principale des Haïtiens quittant le pays. Rongée par l'instabilité politique, cette période relança l'émigration. Alors que la diversité des émigrés s'élargissait pour inclure des populations à faible revenu incapables d'émigrer en Amérique du Nord, de nouvelles destinations régionales sont apparues tandis que d'autres étaient réactivées.

Ainsi, l'histoire migratoire d'Haïti peut se résumer à trois principales vagues d'émigration : tout d'abord, l'élite sociopolitique et les classes moyennes fuyant la répression de François Duvalier ; puis les pauvres des villes et des campagnes, cherchant à survivre à la précarité économique sous Jean-Claude Duvalier ; et pour finir, une combinaison de troubles économiques, politiques et sociaux, pendant et après le régime d'Aristide, qui obligerait différents segments de la société à fuir en grand nombre en même temps (OCDE & INURED 2017). Il est à noter que, selon les rapports des Services d'Immigration et de Naturalisation du Ministère de la Justice des États-Unis, entre 1953 et 1979, plus de la moitié (53 %, soit 50 002) des immigrants haïtiens admis aux États-Unis étaient des femmes (Buchanan Stafford 1984). Pourtant, parmi les 40 000 "boat people" recensés comme ayant migré "illégalement" vers les États-Unis entre 1978 et 1981, les femmes représentaient environ 30 % de ces migrants (ibid).

C'est au cours de la troisième vague que l'immigration clandestine à destination les États-Unis commença à augmenter. Dans les années 1980, l'Administration Reagan allait appliquer les Opérations d'Interception des Migrants Haïtiens (Kahn 2019), une politique qui a contraint de nombreux "boat people" - pour la plupart des migrants pauvres urbains comme ruraux - à retourner à Haïti en raison de leur catégorisation en tant que migrants économiques. Malgré cette nouvelle politique, la migration vers les États-Unis - légale comme illégale – a persisté et continué d'augmenter. La Loi américaine sur l'Immigration de 1990, qui a introduit des règles de regroupement familial plus rigoureuses, ainsi qu'un coup d'État en 1991 contre le régime d'Aristide, ont entraîné une hausse de l'immigration clandestine d'Haïti vers

les États-Unis (Wah 2013). Dans les années 1990, des milliers de personnes traverseraient la mer des Caraïbes dans l'espoir d'être interceptées par les garde-côtes américains, une stratégie qui les propulserait dans "la bureaucratie américaine de l'asile" (Kahn 2019 : 470). Néanmoins, tout au long des années 1990, des groupes de défense des droits et des organisations communautaires ont contesté la politique consistant à classer la plupart des Haïtiens dans la catégorie des migrants économiques, ce qui les empêchait de demander l'asile politique, en particulier après le coup d'État. Leurs efforts ont abouti à l'adoption, en 1998, de la loi sur l'équité en matière d'immigration des réfugiés haïtiens (Haitian Refugee Immigration Fairness Act, ou HARIFA), qui a permis aux Haïtiens de demander un statut de résident permanent et a donné aux personnes dont la demande d'asile était rejetée la possibilité de chercher d'autres formes d'aide à l'immigration (Wasem 2011).

Les estimations de la population haïtienne aux États-Unis ont longtemps été contestées, certains considérant que les chiffres officiels étaient sous-estimés d'un quart seulement et d'autres suggérant qu'ils devaient être doublés (International Crisis Group [ICG] 2007). L'histoire de la migration clandestine aux États-Unis, en particulier dans les années 1980 et 1990, tend à accréditer ces affirmations. Selon les données officielles du recensement, en 2010 on estimait à 881 488 le nombre d'Haïtiens vivant aux États-Unis, représentant 0,3 % de la population, dont près de 80 % en Floride (48,1 %), un peu plus de 20 % (21,6 %) à New York et moins de 10 % (8,3 %) dans le Massachusetts.

FIG 1. PART DE LA POPULATION HAÏTIENNE AMERICAINE PAR ÉTAT

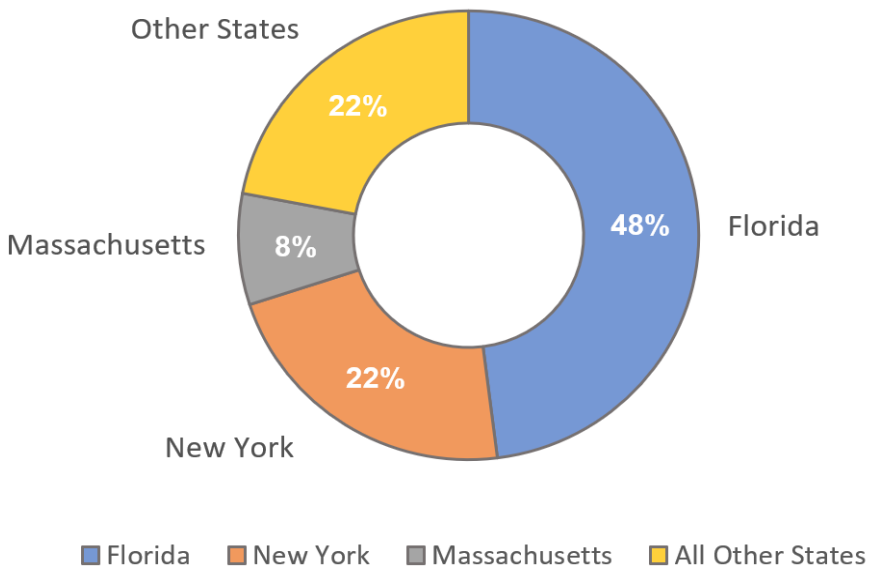

Suite au tremblement de terre de 2010, le Département Américain de la Sécurité Intérieure a annoncé la mise en place du programme de statut temporaire de protection (TPS) pour les Haïtiens avec ou sans papiers entrés dans le pays avant le 12 janvier 2010 (Chishti & Bergeon 2010 ; Gentile 2010 ; Wasem 2011). Le TPS offrait un statut juridique temporaire et l'autorisation de travailler dans le pays pendant 18 mois, permettant aux bénéficiaires de contribuer aux efforts de reconstruction à travers leurs transferts de fonds (Chishti & Bergeon 2010). Le programme TPS a été reconduit plusieurs fois et est aujourd'hui toujours en vigueur (USCIS 2019). Plus de 55 000 migrants haïtiens ont bénéficié du programme TPS (Olsen-Medina & Batalova 2020).

3.1.2 CANADA

Avant 1962, la politique migratoire canadienne privilégiait les immigrants de souche britannique, mais ces politiques ont été assouplies pour répondre à la demande de professionnels dans la période d'après-guerre (Akbari 1999 ; Blad & Couton 2009 ; Icart 2006 ; Jadotte 1977). Lorsque l'oppression politique s'est accrue sous la présidence de François Duvalier, le Canada, et le Québec francophone en particulier, est devenu une destination attirante pour la classe professionnelle haïtienne (Jadotte 1977). Entre 1963 et 1967, la migration haïtienne vers le Canada a presque triplé, passant de 19 316 à 53 587 (Labelle, Larose & Piché 1983). L'adoption de la loi 63, Loi pour promouvoir la langue française au Québec, en 1969, et de la loi 22, qui a fait du français la langue officielle du gouvernement en 1974 (Fontaine 1995), fera du Québec une destination attrayante pour les professionnels haïtiens francophones. Selon certains rapports, cette population immigrée avait un taux de scolarisation supérieur à la moyenne nationale, plus d'un tiers (36 %) d'entre eux ayant alors terminé des études supérieures (Jadotte 1977). Toutefois, en 1976, alors que les besoins du marché du travail canadien évoluaient, une nouvelle loi sur l'immigration a été adoptée, axée sur les droits humains, qui pouvait attirer des travailleurs non qualifiés et modifier ainsi la démographie de la population haïtienne au Canada (Akbari 1999 ; Brenner et al. 1992 ; Icart 2006 ; ICG 2007). Cette politique correspondait à l'évolution démographique de ceux qui aspiraient à quitter Haïti à l'époque, les pauvres des villes et la paysannerie rurale.

À la suite du séisme dévastateur de janvier 2010, le Canada a adopté le Programme de mesures spéciales pour Haïti qui a prolongé le séjour des Haïtiens au Canada au moment de la catastrophe et a accéléré le regroupement familial des citoyens canadiens et des résidents permanents ayant des membres de leur famille en Haïti (Gouvernement du Canada 2010). En 2016, on estime que 165 000 personnes d'origine haïtienne vivaient au Canada (Statistique Canada 2019).

FIG 2. REPARTITION DES HAÏTIENS DANS LE MONDE 1919-1976

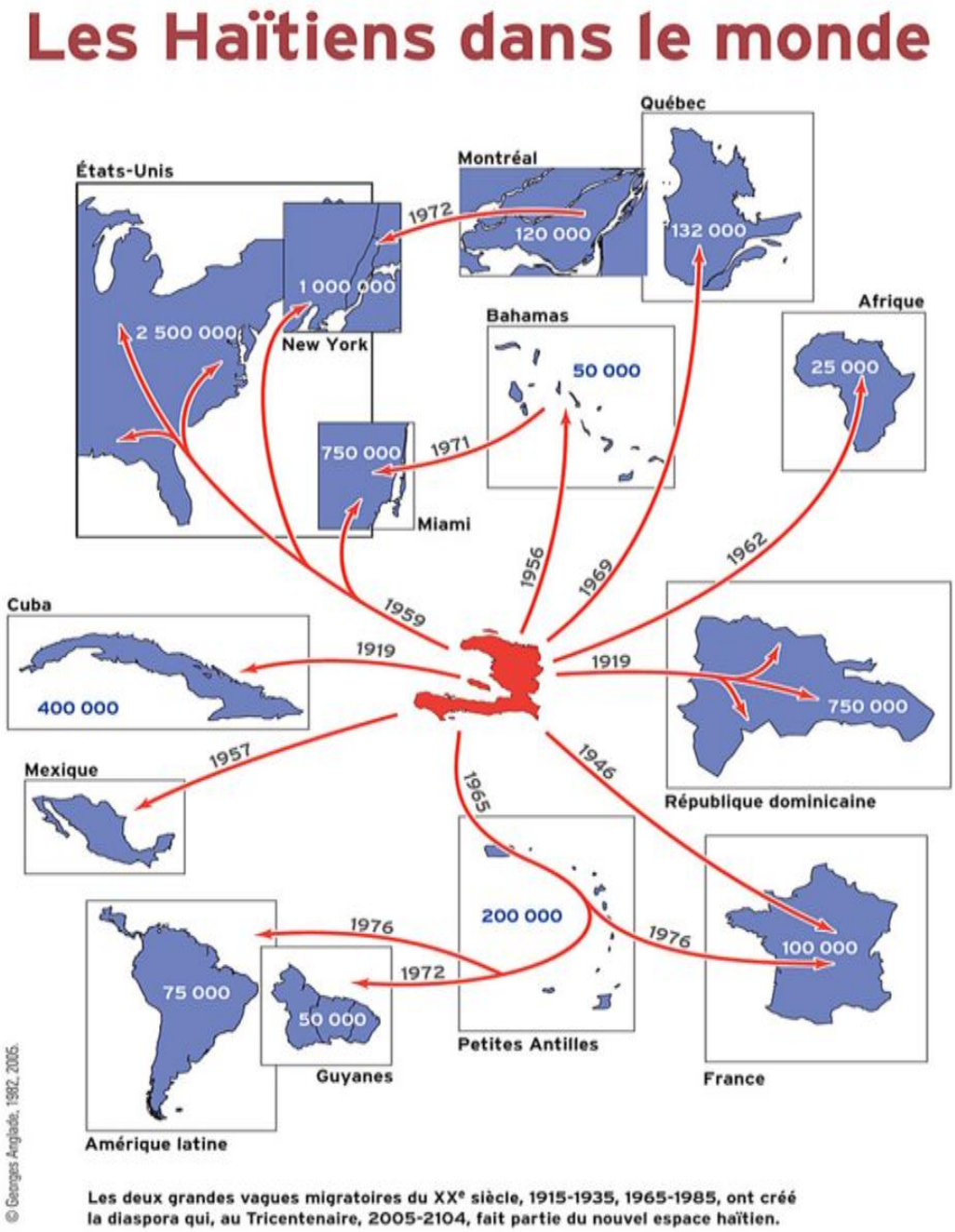

3.2 LA MIGRATION HAÏTIENNE EN AMERIQUE LATINE

La recherche portant sur les mouvements migratoires haïtiens fait remonter les premiers flux migratoires de grande ampleur au début du XXe siècle (Audebert 2011). Historiquement, la migration interne a été marquée par l'exode des populations rurales vers Port-au-Prince et d'autres centres régionaux, mais les migrations externes se faisaient vers les pays voisins, notamment Cuba et la République dominicaine, dans le but d'y travailler. Ces ouvriers agricoles travaillaient dans les plantations de canne à sucre à Cuba entre 1913 et les années 1940 (Casey

2012) et en République dominicaine, à partir de la même période et jusqu'à nos jours (Martinez 1999).

Audebert (2011) suggère que cette vague de migration spécifique doit être placée dans le contexte de la politique interventionniste des États-Unis et du développement de leurs intérêts économiques dans les Caraïbes. En effet, ces flux migratoires ont coïncidé avec l'occupation américaine (1915-1934) du pays à une époque où des centaines de milliers de paysans ont été expropriés de leurs terres et ainsi contraints au travail forcé au bénéfice du développement de grandes plantations. Cela a, à son tour, sapé la production paysanne en Haïti tandis que les entreprises américaines commençaient à recruter des paysans pour travailler dans les plantations de canne à sucre à Cuba et en République dominicaine (OIM 2015). On estime que, pendant cette période, 200 000 migrants haïtiens ont travaillé dans les plantations de République dominicaine et deux fois plus à Cuba (Audebert 2011). Cette migration vers Cuba a fini par s'essouffler car la migration circulatoire à travers les frontières communes d'Haïti et de la République dominicaine s'est avérée moins coûteuse et plus efficace pour les migrants agricoles haïtiens.

Toutefois, à la suite de la catastrophe de 2010, la migration haïtienne au sein du Sud global est entrée dans une nouvelle phase. Le tremblement de terre dévastateur a entraîné l'adoption de politiques d'immigration restrictives dans des pays comme les États-Unis, le Canada et la France, et de politiques migratoires plus favorables en Amérique du Sud. Les Haïtiens se sont naturellement tournés vers l'Amérique latine, en particulier le Brésil, dans leur quête d'un nouveau lieu de vie (Audebert 2016). Toutefois, si nous devons examiner la migration haïtienne au sein du Sud global, nous devons commencer par la République Dominicaine, qui accueille la deuxième plus grande population haïtienne en dehors d'Haïti après les États-Unis.

3.2.1 LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

À l'exception d'un petit groupe d'élites qui ont poursuivi des études post-secondaires dans la région ALC, la migration haïtienne au sein du Sud global a de tout temps été constituée de migrants non qualifiés à la recherche d'opportunités d'emploi (Marcelino 2013 ; OCDE & INURED 2017 ; Wah 2013). Les migrants haïtiens et leurs descendants ont peuplé certaines régions de l'Est de Cuba où ils ont travaillé dans les plantations de canne à sucre jusqu'au début du XXe siècle, lorsque l'industrie de la canne à sucre de la République Dominicaine a commencé à se stabiliser et à connaître la croissance, puisant alors une grande partie de sa main-d'œuvre dans le pays voisin, Haïti (Martinez 1999). Les travailleurs non qualifiés et faiblement rémunérés d'Haïti ont alors été détournés d'une économie sucrière cubaine concurrente pour être dirigée vers les bateys (plantations) de la République Dominicaine, un tour de force en partie facilité par l'occupation simultanée, par les États-Unis, des deux nations se partageant l'île d'Hispaniola - Haïti de 1915 à 1934 et la République Dominicaine de 1916 à 1924.

Les Haïtiens représentent 7,4 % de la population dominicaine, dont un tiers est né sur le sol dominicain (Département d'État Américain 2019). Les migrants haïtiens traversent la frontière entre Haïti et la République dominicaine à la fois légalement et illégalement depuis des décennies, car l'instabilité économique et politique chronique, en particulier sous les régimes des Duvalier, a fait de la République Dominicaine voisine une solution migratoire accessible pour les pauvres des zones rurales (ICG 2007 ; Martin et al. 2002 ; Orozco et al. 2003). La circulation des travailleurs migrants entre les frontières de ces deux pays a persisté et, dans le sillage des réformes économiques néolibérales qui ont subordonné le sucre aux secteurs des services et du tourisme, de nombreux migrants haïtiens se sont reconvertis à ces secteurs informels de l'économie dominicaine (ICG 2007 ; Jarayam 2010).

Malgré le besoin de main-d'œuvre à bas salaire, les Haïtiens en République dominicaine ont été victimes d'un sentiment anti-haïtien exacerbé par des violences exercées avec l’assentiment de l’État sous le président Truijillo (Paulino 2006), des déportations forcées, de même que des violations du droit du travail et des droits humains qui se poursuivent encore aujourd'hui. Plusieurs décisions juridiques ont encore privé les migrants haïtiens et leurs descendants de leurs droits, notamment la décision de la Cour Suprême de 2006 qui a statué que les travailleurs haïtiens étaient en transit (ICG 2007). Et, en 2013, la même cour a décidé que les enfants nés dans le pays de parents sans papiers n'avaient pas droit à la citoyenneté, une décision qui, selon certaines estimations, a rendu 200 000 personnes apatrides (Archibold 2013).

La nature circulatoire, et l’absence le plus souvent de papiers, de la migration haïtienne vers la République dominicaine a rendu difficile le calcul des estimations de la population. En 2003, des estimations allant de 600 000 à 1,5 million ont été attribuées aux Haïtiens de République dominicaine (ICG 2007 ; Martin et al. 2002 ; Orozco et al. 2003). Pourtant, le recensement de 2010 a enregistré plus de 330 000 Haïtiens vivant dans le pays. En 2012, la population de migrants haïtiens a été estimée à 259 000 personnes (Migration Policy Institute 2014). Ces fluctuations dans les estimations de la population peuvent refléter les mouvements rapides et circulatoires de la migration entre les deux pays. Indépendamment des données démographiques que l'on accepte, ces chiffres suggèrent que les États-Unis et la République Dominicaine comptent le plus grand nombre d'Haïtiens vivant en dehors d'Haïti. Cela reflète aussi la position de la République Dominicaine comme deuxième pays émetteur de transferts de fonds vers Haïti, avec plus de 271 millions de dollars en 2017 (Orozco, Porras & Yansura 2019). Toutefois, comme pour les données démographiques, les données sur les transferts de fonds sont également sous-déclarées en raison du recours aux réseaux informels et clandestins pour le transfert d'argent.

Immédiatement après le tremblement de terre de 2010, on estime que la migration haïtienne vers la République Dominicaine a augmenté de 15 % (Fieser

2010). Dans un premier temps, le gouvernement dominicain a offert son soutien à Haïti, acceptant même de fournir des soins médicaux aux victimes dans leur pays. Mais en l'espace d'un an les sentiments xénophobes avaient refait surface et abouti à des déportations massives (Archibold 2011). En 2015, le gouvernement dominicain a adopté une loi controversée de régularisation des étrangers, qui exposait les migrants haïtiens et les Dominicains d'origine haïtienne au risque d'apatridie (Human Rights Watch 2017 ; OCDE & INURED 2017). Cette loi limitait la participation électorale, l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux services financiers et à la propriété foncière et immobilière (Département d'État Américain, 2019). Plus de 27 000 personnes ont été expulsées de force de République Dominicaine, tandis que 130 000 autres rentraient volontairement en Haïti de peur d'être expulsées (Human Rights Watch 2017).

De façon intéressante, une étude sur les migrants haïtiens au Brésil fait remonter le parcours migratoire de plusieurs participants à la République Dominicaine où ils disent avoir de la famille (Dias et al. 2020). Bien que cela ne soit pas inhabituel, cela montre comment les politiques d'immigration adoptées dans un pays peuvent affecter les flux migratoires vers et à travers d'autres pays. Alors que Dias et al. (2020) n'établissent aucun lien potentiel entre les changements de la législation dominicaine et l'hostilité envers les Haïtiens en République Dominicaine et la présence croissante des Haïtiens au Brésil, Kingston (2016) anticipe les effets potentiels de la politique du gouvernement dominicain sur le Brésil en affirmant que la crise politique permettrait aux migrants haïtiens en provenance de la République dominicaine de prétendre au statut de réfugié. D'autres études (Handerson 2017a ; Rodrigues Costa de Sá 2015) attirent l'attention sur le fait que de nombreux migrants haïtiens au Brésil sont hispanophones car ils ont vécu en République dominicaine tandis que d'autres ont transité par la nation insulaire en route vers l'Amérique du Sud.

Toutefois la difficulté pour ces migrants serait de prouver qu'ils sont, en réalité, dominicains - et non haïtiens - avant que cette loi ne prenne effet dans un contexte où, historiquement, de nombreux Dominicains d'ascendance haïtienne se sont vu refuser des documents officiels ou les ont vu détruits par les autorités dominicaines (Katz 2018).

3.2.2 BRESIL

Dans la dernière partie des années 2000, l'attrait de l'Amérique latine en tant que destination pour les migrants haïtiens s'est accru (Icart 2017 ; Louidor 2011). Des pays tels que l'Équateur et le Chili, qui n'avaient pas d'obligation de visa d'entrée, ont joué un rôle pivot en tant que points d'entrée dans la région pour les migrants haïtiens (Louidor 2011). La migration vers la région s'est intensifiée après la catastrophe de 2010, certains auteurs observant que : "le flux migratoire des Haïtiens vers le Brésil a commencé immédiatement après le tremblement de terre" (Fernandes, da Consolacao, & de Castro 2014). Actuellement, des dizaines de milliers d'Haïtiens sont dispersés à travers l'Amérique du Sud à la recherche de meilleures conditions de vie (Louidor 2011). Des endroits comme le Brésil, le Chili et l'Équateur sont devenus, pour certains, des pays de destination, et pour d'autres, des lieux de migration de transit. Toutefois le Brésil a été le principal pays d'accueil des migrants haïtiens en Amérique du Sud.

Depuis l'inclusion du Brésil dans les marchés internationaux via l'industrie du café dans la seconde moitié du XIXe siècle, le Brésil a accueilli des migrants pour l'essentiel en provenance d'Europe (Portugal, Italie, Espagne, Allemagne et Japon). Dans les années 1930, l'immigration internationale a commencé à s'atténuer tandis que les mouvements de population internes augmentaient, persistant jusqu'aux années 1980, quand le Brésil a refait surface en tant que pays d'immigration (Soares et al. 2015). Bien qu'un déclin de l'immigration internationale ait été noté entre 1991 et 2010, le Brésil a connu une croissance sans précédent de l'immigration intrarégionale (et de la migration de retour), en conséquence de la mondialisation (ibid). Au cours de cette période, le Brésil a développé des opportunités de participation au marché du travail et établi des conditions d'investissement favorables, augmentant l'immigration internationale tout en diminuant l'émigration (ibid).

Si le nombre d'immigrants aux États-Unis et au Canada reste supérieur à celui de leurs homologues sud-américains, la migration internationale en direction des États d'Amérique du Sud s'est considérablement accrue entre 1990 et 2013 comparativement à leurs voisins du Nord. Plusieurs facteurs ont contribué à la présence croissante d'immigrants en Amérique Latine : 1) des taux de croissance plus élevés dans les économies régionales et la création de davantage de possibilités d'emploi ; 2) divers systèmes d'intégration reliant entre eux les pays de la région (en particulier le Mercosur) qui ont introduit des dispositions qui facilitent la migration des citoyens de ces pays ; et 3) l'assouplissement des restrictions à l'entrée, le coût réduit du transport, un meilleur accès à l'information et l'influence des diasporas (OEA & OIM 2016).

Notons qu'en 2008, le Brésil, qui émergeait de la crise de la dette extérieure, passa conceptuellement d'une approche du phénomène migratoire en termes de sécurité nationale à une approche en termes de droits humains dans sa gestion des

frontières (De Almeida 2012). Entre 2011 et 2014, les États-Unis et le Brésil ont été les principaux à délivrer des permis de séjour, permanents comme temporaires, aux Haïtiens. Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte des visas humanitaires délivrés par le Brésil, car ces visas sont considérés comme une "catégorie spéciale" (OEA & OIM 2016).

MIGRATION HAITIENNE AVANT 2010

L'étude de Nieto (2014) sur la migration haïtienne au Brésil l'analyse comme un fait historique transcendant les événements particuliers, plaçant ainsi la migration haïtienne dans un contexte plus large qui facilite la compréhension de l'espace social transnational créé par le phénomène migratoire. Selon Nieto (2014), le tremblement de terre de 2010 a provoqué une crise dont les répercussions se sont fait sentir dans toute la société haïtienne et dont l'une des nombreuses conséquences a été l'augmentation de la migration vers le Brésil. Il note qu'avant la catastrophe, les quelques migrants haïtiens au Brésil étaient des étudiants bénéficiaires de programmes de bourses d'études de premier et de troisième cycle au Brésil, une initiative de coopération Sud-Sud au profit des pays en développement d'Amérique latine et d'Afrique (Nieto, 2014). Entre 2008 et 2012, quarante et un (41) boursiers haïtiens ont poursuivi des études supérieures au Brésil (ibid). Toutefois, il indique qu'en juillet 2013 environ 15 000 Haïtiens vivaient au Brésil (ibid). C’est de ce moment-là que la migration haïtienne allait prendre son envol.

En 2004, le Brésil allait se trouver à la tête de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), qui devait renforcer l'État de droit, assurer la sécurité publique - en particulier pendant les périodes électorales - et soutenir l'État haïtien (Audebert 2017 ; De Almeida 2012 ; Dias et al. 2020 ; Muira 2014). Formant plus de 45 % de la force militaire de la MINUSTAH en Haïti, l'influence géopolitique et diplomatique du Brésil allait, au lendemain du tremblement de terre de 2010, s'étendre à l'aide humanitaire, à la réparation des infrastructures et au soutien à la lutte contre l'épidémie de choléra. Dans ce contexte, les relations bilatérales ont été renforcées, et le Brésil simplifia sa politique d'immigration à l'égard des Haïtiens.

Étonnamment, c'est l'Équateur, et non le Brésil, qui facilita la migration des Haïtiens au sein de l’Amérique du Sud. En 2008, l'Équateur allait adopter une politique qui dispensait de visa tous les ressortissants des Caraïbes et d'Amérique latine, et qui a ainsi été considéré comme la première porte d'entrée de nombreux Haïtiens en Amérique du Sud entre 2008 et 2009 (Audebert 2017). L'Organisation Internationale pour les Migrations (2014) indique les itinéraires suivants empruntés par les migrants haïtiens vers, voire à travers, l'Équateur : 1) par voie aérienne de Port-au-Prince à Panama puis à Quito ou Guayaquil ; 2) de Haïti à la République Dominicaine par voie terrestre puis par des vols à Panama puis à Quito ou

Guayaquil ; et 3) par voie aérienne de Port-au-Prince à La Havane, Cuba, puis à Bogota, Colombie, à San José, Costa Rica, et enfin à Quito. Toutefois, les données sur les migrations révèlent que si certains Haïtiens se sont installés en Équateur, ceux qui l'ont fait étant principalement des professionnels en activité, pour beaucoup le pays n'a servi que de point de transit en direction d'autres destinations en Amérique latine. La réticence de nombreux migrants à s'installer en Équateur est due, selon certaines sources, à des salaires plus bas que dans d'autres économies régionales (Handerson 2015). L'Institut National de la Statistique et du Recensement du Pérou ([INEC] 2013) en fournit la preuve, ses données révélant que 92 % des ressortissants haïtiens entrés dans le pays avec un visa de tourisme de trois mois en 2013 avaient l'intention de poursuivre leur route vers le Brésil et que leur profil correspondait à celui des ressortissants haïtiens entrés au Brésil à la même période (Audebert 2017). Néanmoins, l'itinéraire des migrants qui ont traversé l'Équateur a entraîné une augmentation de 400 % des arrivées de ressortissants haïtiens de 2012 à 2013, faisant d'un point de transit initial un pays de destination pour certains migrants haïtiens (Cárdenas 2015). En conséquence, en 2013, une ambassade haïtienne a été ouverte à Quito (ibid.).

MIGRATIONS LIEES AUX CATASTROPHES : LA MIGRATION HAÏTIENNE VERS LE BRESIL DANS LE CONTEXTE POST-SEISME

En termes de territoire, le Brésil est le plus grand pays d'Amérique du Sud avec la plus grande population. Avant de subir une récession, le Brésil s'était distingué comme une puissance régionale après avoir connu une importante croissance économique. Le Brésil étant classé comme marché émergent mondial et membre du groupe BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), la migration haïtienne y a coïncidé avec une forte croissance du PIB (Cárdenas 2015).

La migration haïtienne à grande échelle vers le Brésil a commencé en 2010 (Audebert 2017 ; Cárdenas 2015 ; Fouron 2020 ; OIM, 2014), alors que le pays émergeait "comme une puissance régionale, [et en raison] de ses relations géopolitiques privilégiées avec Haïti et des opportunités de son marché de l'emploi" (Audebert 2017 : 56). Toutefois, il est important de noter que des recherches précédemment menées sur les migrants haïtiens entre 2010 et 2013 ont révélé que certains parmi eux avaient conclu des arrangements rémunérés avec des intermédiaires pour faciliter leur migration vers les États-Unis, la France ou le Canada, mais qu'ils avaient été redirigés vers le Brésil par ces mêmes intermédiaires (Handerson 2015). D'autres migrants ont eu recours aux services d'intermédiaires pour faciliter leur migration vers le Suriname et la Guyane française en passant par le Brésil et ont décidé, en chemin, de rester car ils y trouvaient des possibilités de gagner leur vie (ibid). En outre, de nombreux Haïtiens en Amérique latine ont plus d'une résidence, une stratégie clé pour s'assurer d'une migration réussie et maintenir les possibilités ouvertes (ibid). Le fait d'avoir plus d'un document

signifie une plus grande mobilité et davantage de possibilités de migrer et de circuler au niveau international. Ces facteurs suggèrent que pour les migrants haïtiens, la destination n'est pas toujours fixe, d'où la nature circulatoire de la migration haïtienne. La prise de décision des migrants peut être influencée par des intermédiaires, de même que par la famille et les amis, dans le pays et à l'étranger, mais elle est toujours informée par les opportunités perçues qui peuvent survenir à tout moment, avant le départ du pays d'origine, pendant le processus migratoire et après l'arrivée à destination. C'est pourquoi le pays de destination d'aujourd'hui peut facilement devenir le point de transit de demain. À titre d'exemple, au début de l'année 2020, les Haïtiens sont devenus le plus grand groupe de migrants voyageant vers le nord depuis la Colombie et, à travers la jungle du Darien, jusqu'au Panama (Abdaladze 2020). Certains de ces migrants avaient vécu au Brésil, où les opportunités étaient en déclin, et cherchaient maintenant à émigrer vers les États-Unis (ibid). Les données présentées dans l'illustration III s'appuient sur des rapports publiés par le Servicio Nacional de Migración (Service National des Migrations du Panama) de janvier 2019 à mars 2020. Pour cette période, les Haïtiens représentaient près de la moitié (environ 48 %) de tous les migrants clandestins détectés dans la région.

FIG 3. MIGRANTS SANS PAPIERS ET MIGRANTS HAÏTIENS CLANDESTINS EN PROVENANCE DE COLOMBIE DETECTES DANS LA REGION DU DARIEN (JANVIER 2019 A MARS 2020)

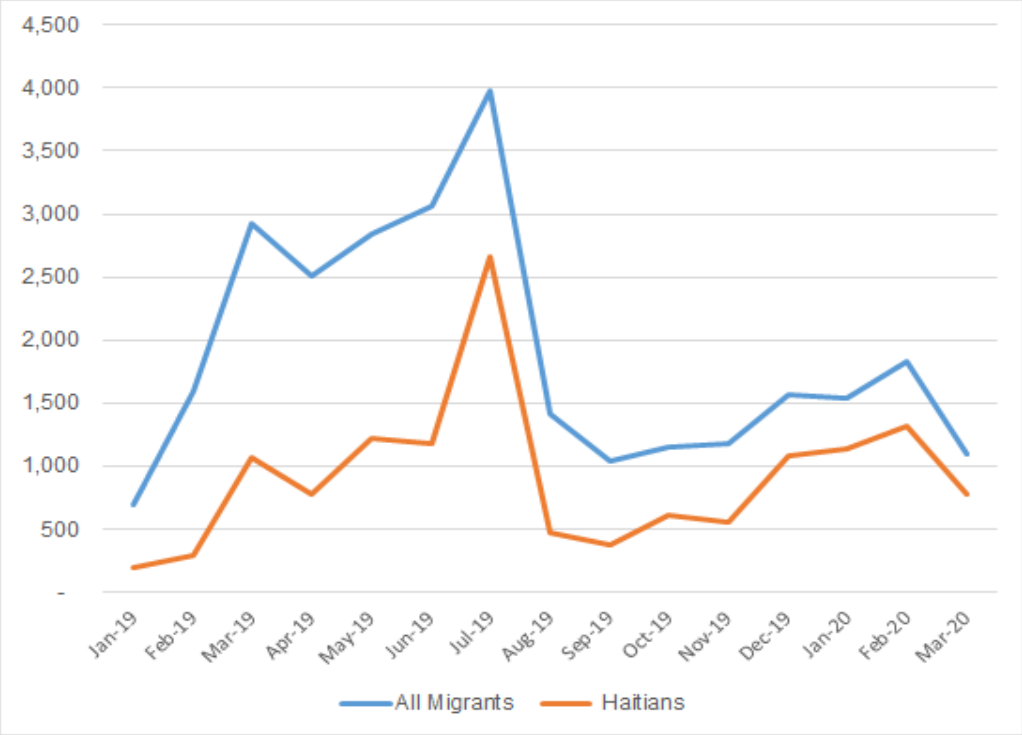

Source: Servicio Nacional de Migración Panamá

Pour revenir sur le Brésil, Handerson (2015) qualifie les migrants haïtiens par conséquent comme : 1) les habitants des zones rurales voyageant - à l'intérieur du pays et à l'étranger - pour la première fois ; 2) les Haïtiens déplacés qui étaient mobiles à l'intérieur d'Haïti ; et 3) les migrants avec une expérience antérieure de la vie à l'étranger. Ces derniers constituaient la plus grande partie des migrants haïtiens, ils avaient, au cours d'expériences antérieures, accumulé diverses formes de capital (par exemple, du capital linguistique et des réseaux sociaux étendus. De façon intéressante, Handerson (2015) soutient que le fait d'avoir de la famille à l'étranger n'a pas nécessairement d'influence sur la mobilité ; c'est en réalité le capital social - la capacité de mobiliser les réseaux et les ressources disponibles pour les migrants potentiels - qui est la dimension essentielle pour faciliter la mobilité. Beaucoup de chercheurs citent évoquent la présence des troupes brésiliennes en Haïti comme ayant contribué à répandre l'idée que le Brésil était une terre d'opportunités où les emplois étaient facilement disponibles et les taux de chômage faibles. Ce phénomène a coïncidé avec la croissance de l'économie brésilienne et l'anticipation du besoin supplémentaire en main-d'œuvre qui allait être nécessaire pour la construction de centrales hydroélectriques pour de la Coupe du monde de 2014 et des Jeux olympiques de 2016 (Muira 2014). Selon le chef de mission de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), les installations devant accueillir ces événements ont été construites par une main-d'œuvre étrangère : "tous les stades, [...] toute l'infrastructure qui a été budgétée et nécessaire pour ces deux grands événements ont été réalisés principalement par des travailleurs venus d'Haïti" (Schlabach 2020). Ainsi, beaucoup suggèrent que les opportunités d'emploi et les salaires relativement élevés, comparés aux taux de compensation en Haïti, ont influencé la décision d'émigrer au Brésil, au moins dans les premières années qui ont suivi le tremblement de terre (Nieto 2014).

Les migrants haïtiens se trouvent principalement dans les centres urbains du Brésil, là où les possibilités d'emploi sont plus nombreuses (Uebel & Ruckerft 2017). Bien que beaucoup attribuent la hausse de la migration haïtienne vers le Brésil au tremblement de terre, les données suggèrent que le tremblement de terre a pu servir de prétexte à la migration plutôt qu'en être la cause principale. Dans une étude sur les migrants haïtiens menée à Porto Velho, au Brésil, entre 2012 et 2013, sur 117 participants seuls deux ont cité le tremblement de terre comme étant la raison de leur migration vers le Brésil. Handerson (2017a) rapporte que, dans ses recherches, la plupart des migrants ne venaient pas de la région de la capitale où le tremblement de terre a frappé, toutefois ils ont reconnu que la catastrophe avait exacerbé les circonstances politiques, économiques et sociales préexistantes qui avaient depuis longtemps frappé cette nation insulaire.

Quand les migrants haïtiens sont arrivés au Brésil après la catastrophe, le taux de chômage était faible et le besoin en travailleurs manuels élevé. En 2012, la grande majorité (90 %) des migrants haïtiens avaient un emploi en raison de l'économie florissante et certains chercheurs affirment que leur taux d'emploi élevé

était attribuable au fait que les migrants haïtiens au Brésil avaient un niveau d'éducation plus élevé que la moyenne des Haïtiens en Haïti (De Almeida 2012). La plupart des migrants haïtiens qui sont entrés au Brésil au début étaient des hommes capables de combler le vide du marché du travail manuel (Handerson 2017a). C'est pourquoi, dans les premières années de la migration haïtienne vers le Brésil, les hommes étaient prédominants. Une étude réalisée en 2012-2013 dans une ville frontalière de la région de l'Amazonie occidentale évoque les possibilités d'emplois dans la construction d'infrastructures, généralement occupés par des hommes, le monolinguisme des femmes haïtiennes et les retards importants dans la délivrance des visas de résidence qui, à leur tour, retardent le regroupement familial, comme étant les raisons du faible taux de migration des femmes haïtiennes vers cette région (Lima Pimentel Cotinguiba & Castro Cotinguiba 2015).

Entre 2011 et 2015, le profil des migrants haïtiens dans la région allait changer: au départ des hommes bilingues ou multilingues ayant une expérience antérieure de la migration, âgés de 25 à 35 ans et travaillant sur des chantiers de construction dans les zones urbaines, il est passé à des hommes et des femmes plus jeunes et moins éduqués en provenance des zones urbaines et rurales d'Haïti, pour finir par des femmes mariées et des enfants ayant bénéficié du regroupement familial (Lima Pimentel Cotinguiba & Castro Cotinguiba 2015 ; OIM 2014). Une autre étude renforce ce que nous savons sur les femmes haïtiennes migrantes au Brésil, en rapportant qu'elles ont plus de chances d'avoir accès à des réseaux de soutien qui facilitent la migration et qu'elles sont davantage susceptibles d'entrer dans le pays en situation régulière d'immigration, ayant obtenu un visa humanitaire avant de quitter leur pays (Baeninger & Peres 2017).

En 2014, les hommes représentaient 82% des migrants haïtiens munis d'autorisations de travail au Brésil (Muira 2014) et la grande majorité d'entre eux était célibataire (OIM 2014). Ils ont été "recrutés pour travailler sur les grands chantiers de construction, dans la transformation de la viande et les usines textile du sud, ainsi que dans les scieries du Roraima (un État du nord), où les revenus mensuels moyens s'élevaient à 700 R$ (330 USD)", où certains étaient soumis à des "conditions de quasi-esclavage" (Kenny 2013 : 104-105). Certaines entreprises brésiliennes recrutent des migrants en Haïti, réalisant des "investissements initiaux substantiels (jusqu'à 25 000 dollars US) en fournissant le voyage en avion, le logement et la nourriture pour environ 3 mois, des frais qui sont ensuite déduits de leur salaire mensuel (Kenny 2013 : 105). Néanmoins, ces investissements initiaux sont réalisés dans l'idée de faire un profit. Le coût relativement faible de l'embauche des migrants et leur réticence à contester les conditions de travail, surtout s'ils sont sans papiers, augmente le retour sur investissement avec le temps, même si l'on tient compte des coûts que représente le recours aux services d'un intermédiaire pour recruter les migrants.

Bien que les migrants haïtiens se trouvaient au Brésil en situation régulière grâce au visa humanitaire, entre 2010 et 2015 plus d'un tiers (35%) se déclaraient comme

chômeurs ou autre, ce dernier terme suggérant une possible participation à l'économie informelle (Baeninger & Peres 2017). De leur côté, les femmes migrantes ont des possibilités limitées, principalement dans le travail domestique et, dans une moindre mesure, dans le secteur des services. Handerson (2015) soutient que cela doit être compris dans le contexte de l'augmentation mondiale de la demande de main-d'œuvre domestique, couplée à un accroissement de l'offre de cette main-d'œuvre en provenance des pays plus pauvres. En particulier, les hiérarchies raciales existantes qui associent au Brésil les femmes noires ou à la peau sombre au travail domestique limitent encore les possibilités offertes aux femmes haïtiennes sur le marché du travail. Les femmes haïtiennes, cependant, ont tendance à rejeter ces postes en raison de leur expérience comme entrepreneuses dans le commerce de détail ou dans l'industrie hôtelière et touristique (OIM 2014 ; Kenny 2013).

FIG 4. NOMBRE D'AUTORISATIONS DE TRAVAIL DELIVREES AUX HAÏTIENS SELON LE SEXE, 2010-2018

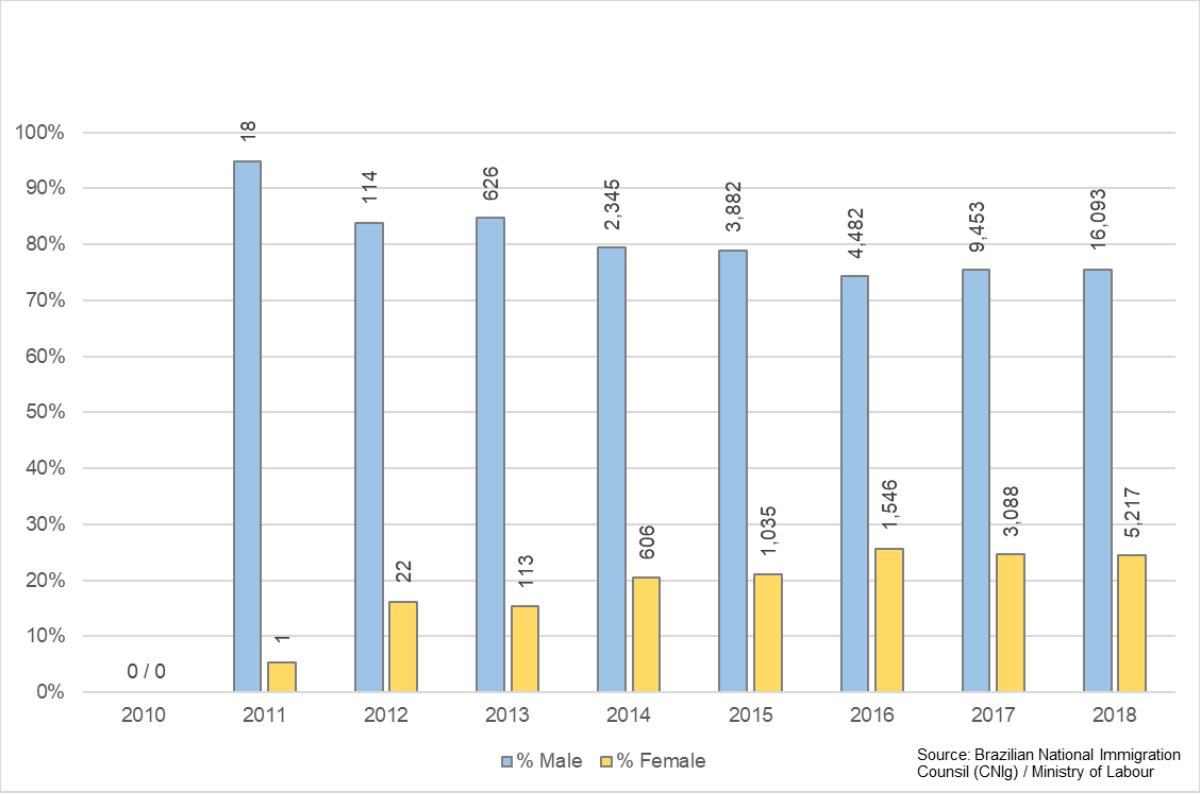

Pour Kenny (2013 :107), ce contexte les rend "de plus en plus vulnérables au trafic lucratif de drogues et d'autres marchandises à travers la frontière". Ainsi, il y a eu une division claire du travail en termes d'opportunités offertes aux hommes et aux femmes haïtiens au Brésil. Cependant, la faible insertion sur le marché du travail des femmes haïtiennes est aussi le reflet d'interactions complexes entre genre, statut social, ethnicité et race (Handerson 2015). Ainsi, la compréhension du contexte

d'accueil et des expériences des migrantes haïtiennes au Brésil en particulier et en Amérique latine plus généralement, nécessite l'emploi d'un cadre de lecture intersectionnel.

En termes de scolarité, moins de la moitié des migrants hommes et femmes, respectivement 42,1 % et 43,2 %, ont terminé leurs études secondaires (OIM 2014). L'étude de Nieto (2014), menée par des professeurs de l'Université Fédérale du Minas Gerais et qui s'appuie sur des données secondaires du Conseil National des Migrations (CNIg), établit que sur les 714 migrants haïtiens arrivés entre 2010 et 2011, 40 % n'avaient pas terminé leurs études primaires, confirmant que cette population migrante était composée de travailleurs peu qualifiés.

La Commission internationale d'examen (International Review Board) du Canada a rapporté qu'en 2017, plus de 85 000 Haïtiens avaient émigré au Brésil, la majorité d'entre eux avec le statut de réfugié (Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié du Canada 2018). Les migrants haïtiens provenaient de différentes régions d'Haïti, notamment : la grande région métropolitaine de Port-au-Prince ; Gonaïves et ses environs, dans la région Centre ; le sud, en particulier Aquin et ses environs ; Jacmel et ses villages environnants ; de même que le nord du pays. La diversité des régions d'où sont originaires les migrants reflète le travail des recruteurs qui, à un moment ou à un autre, se sont assuré la coopération d'intermédiaires locaux, parmi lesquels de soi-disant pasteurs évangéliques qui auraient travaillé par l'intermédiaire de fondations (OIM 2014).

LA POLITIQUE MIGRATOIRE DU BRESIL FAVORABLE AUX HAÏTIENS

Les demandes d'asile sont présentées comme historiquement rares en Amérique latine (45 demandes par million d'habitants) en comparaison avec les États-Unis et le Canada, bien qu'il y ait eu une augmentation importante des demandes entre 2010 et 2015 dans de nombreux États d'Amérique latine, y compris le Brésil (OEA & OIM 2016). En 2010, seuls 200 migrants haïtiens ont été enregistrés comme ayant franchi la frontière amazonienne entre le Pérou et le Brésil (UNCHR 2014), un nombre qui allait s'élever à 50 000 en 2014 (Fernandes & de Castro 2014). Reconnaissant l'inapplicabilité de la loi brésilienne 9474/97 et de la Convention de 1951 sur les Réfugiés pour le cas haïtien, De Godoy (2011) rapporte que les États ont eu à créer d'autres canaux de migration temporaire sous les régimes régionaux ou nationaux de protection complémentaire, afin d'alléger la pression sur leurs systèmes de refuge et d'asile. Il reconnaît toutefois que ces protections complémentaires ne sont pas reconnues sur le plan international et qu'elles peuvent ainsi créer d'importants freins juridiques et pratiques à l'octroi de ce type de protection aux migrants.

Entre 2010 et 2012, les Haïtiens pouvaient demander l'asile en recourant au "statut de réfugié du Brésil de 1997 (Lei 9.474/97) [qui] élargissait la définition de

réfugié pour y inclure "les violations graves et généralisées des droits humains" [mais] n'y incluait pas les victimes de catastrophes naturelles ou les personnes fuyant la pauvreté" (Kenny 2013 : 100). En outre, des contradictions avec la classification des réfugiés de la Convention de Genève ont contraint le gouvernement brésilien à adopter en 2012 la Résolution Normative 97 qui accordaient des visas humanitaires aux ressortissants haïtiens. Il est à noter que Montinard (2019) rapporte le recours par des migrants haïtiens à des intermédiaires pour obtenir des documents frauduleux les présentant comme des ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest tels que la Côte d'Ivoire. L'avantage de cette pratique réside dans le fait que de nombreux migrants originaires de ces pays étaient jugés éligibles à des formes de protection humanitaire, dont le statut de réfugié, auxquelles les Haïtiens n'étaient pas éligibles. De plus, étant donné que de nombreux migrants haïtiens parlent français, ils pouvaient se mêler plus facilement à la masse des ressortissants ouest-africains et soutenir avec succès les interrogatoires de la police des frontières. Cette mesure a été suivie par l'adoption de la Résolution Normative 102 en 2013, qui a supprimé le plafond des 100 visas humanitaires par mois, de même que l'obligation que le visa ait été délivré à Port-au-Prince (Audebert 2017 ; Kenny 2013 ; Moulin & Thomaz 2015 ; Muira 2014). Les visas humanitaires pouvaient désormais être délivrés aux migrants haïtiens par les ambassades du Brésil en Haïti, en République dominicaine, au Pérou et en Équateur (Muira 2014 ; Vieira 2017). Avec les politiques d'immigration restrictives des États-Unis et du Canada, l'adoption de lois rendant les Haïtiens et leurs descendants apatrides dans la République Dominicaine voisine, le contexte était mûr pour la migration vers le Brésil. Toutefois, le statut humanitaire particulier accordé aux migrants haïtiens au Brésil les plaçait dans un espace liminaire dans lequel ils ne pouvaient obtenir les protections accordées aux réfugiés ou aux immigrants résidents. D'après Moulin & Thomaz (2015 : 601),

> *L'"immigrant humanitaire" est ainsi une catégorie ambivalente et hybride, qui intègre la vulnérabilité du réfugié à travers ses qualités humanitaires tout en conservant une certaine suspicion quant à ses motivations économiques. Ce faisant, elle cherche à normaliser des frontières plus restrictives autour du régime des réfugiés tout en permettant la permanence des Haïtiens au Brésil dans des termes orientés vers le marché.*

La présence de migrants haïtiens au Brésil reflète une profonde ambivalence ; d'une part, un système a été créé pour les attirer dans le pays, et d'autre part, leur accueil était arbitraire et non planifié, ce qui les rendait extrêmement vulnérables. L'augmentation de la migration haïtienne au Brésil malgré les problèmes d'accueil dans le pays hôte accrédite l'affirmation de Hagen-Zanker & Mallett (2020:11) selon laquelle les migrants se fieraient de manière disproportionnée à des informations anecdotiques acquises à travers les réseaux sociaux dont la fiabilité est très variable: "lorsque les politiques de migration entrent en jeu, c'est l'interprétation et la

perception de ces politiques qui semblent avoir le plus de poids [souligné dans l'original]".

Tout en rendant les migrants haïtiens vulnérables, la nouvelle résolution adoptée par le Brésil visait, ironiquement, à les protéger des trafics et des violations des droits humains (De Almeida 2012 ; Vieira 2017). Le gouvernement brésilien a engagé avec l'Équateur et le Pérou des pourparlers diplomatiques à cette fin, préconisant une présence policière accrue le long des frontières et le partage des renseignements entre les trois pays (Vieira 2017). L'un des résultats des efforts du gouvernement brésilien est le Décret Exécutif 248 de l'Équateur, rendu en février 2010, qui régularisait le statut des Haïtiens entrés sur le territoire péruvien jusqu'au 31 janvier 2010 (ibid). Toutefois, ce décret n'a bénéficié qu'à 400 à 500 Haïtiens (ibid).

Dans la première année suivant la catastrophe (2010 à 2011), la première vague de migrants haïtiens est entrée au Brésil via les États de l'Acre et de l'Amazonas (Vieira 2017). Bien que les chiffres officiels suggèrent que davantage d'Haïtiens sont entrés au Brésil via l'État de l'Amazonas, l'Acre a suscité une importante attention nationale car des centaines de migrants haïtiens (environ 80 par jour) sont entrés dans une région qui connaissait un taux de chômage élevé, était confrontée au problème du trafic de drogue et à de graves contraintes en matière de ressources (Kenny 2013). En particulier, entre 2010 et 2015, la grande majorité (88 %) des Haïtiens qui sont entrés au Brésil par voie terrestre avaient traversé le Pérou et, dans une moindre mesure, la Bolivie, pour atteindre l'Acre (Baeninger & Peres 2017). En moins de trois ans, l'Acre aurait censément dépensé plus de 2 millions de dollars US en nourriture, logement et soins de santé pour les migrants haïtiens (Nieto 2014). Cependant, les premiers migrants haïtiens ont été confrontés à une déception immédiate dès leur arrivée au Brésil. L'Acre et l'Amazonas étaient des zones pauvres et rurales, avec des opportunités limitées et de piètres infrastructures, rappelant ce à quoi ils tentaient d'échapper et sans aucune ressemblance avec le Brésil qu'ils se représentaient (Handerson 2015). Entre 2012 et 2016, 48 000 visas humanitaires ont été accordés à des Haïtiens, leur permettant de rester au Brésil pour une période de 5 ans (Kenny 2013 ; OEA & OIM 2016). En 2015, un nombre d'Haïtiens estimé à 95 500 vivaient au Brésil (OBMigra 2015), mais ces estimations n'incluent pas les personnes sans papiers.

L'arrivée aux frontières du Brésil de milliers d'Haïtiens a provoqué de nouvelles réflexions sur la question migratoire, forçant le gouvernement brésilien à repenser les politiques existantes, telles que l'Estatuto do Estrangeiro [statut des étrangers] régi par la loi 6 d'août 1980, dont les objectifs contradictoires stimulait la migration dans certains cas et la décourageait dans d'autres (Nieto 2014). En ce sens, la RN n° 97/2012 a contribué à la régularisation du statut des Haïtiens sur le sol brésilien, un signe de bienvenue envers cette population migrante, mais a également révélé une certaine ambivalence de la part du gouvernement brésilien, qui mettait en place des mécanismes et des systèmes de sécurité augmentant la présence militaire aux

frontières de la nation, limitant ainsi l'entrée au Brésil (Montinard 2019). De telles mesures de contrôle de l'immigration augmentent la dangerosité des itinéraires directs vers le pays de destination, rendant ainsi nécessaire le recours aux services d'un intermédiaire (Crawley et al. 2017 ; Jones & Sha 2020).

D'après une étude de l'OIM (2014), les migrants haïtiens disposent d'informations limitées et fiables sur le Brésil. Une grande partie des informations sur les conditions de vie au Brésil proviennent d'une couverture médiatique sporadique - principalement sur les sports, des anecdotes diffusées par le groupe brésilien "Construtora OAS", une entreprise engagée pour construire des routes principalement dans la région sud d'Haïti, et des rumeurs répandues par les trafiquants (OIM 2014). On sait aussi qu'il existe des possibilités d'emploi pour les travailleurs non qualifiés, que les visas sont relativement faciles à obtenir, et il y a la présomption que le Brésil n'expulse pas les migrants sans papiers (ibid). Cependant certains migrants ont fait état d'un décalage entre les attentes et la réalité, tant dans les premières années que, plus spécifiquement, dans le Brésil de l'après-récession (Abdaladze 2020 ; Handerson 2015). Cette déception se reflète dans la réalité de la migration elle-même, l'intégration réussie dans les pays d'accueil n'étant pas garantie. Bien que la migration et la mobilité puissent représenter une ascension sociale en Haïti, elles peuvent également mener à une diminution à court terme ou permanente du statut socio-économique des Haïtiens vivant à l'étranger. Un informateur clé de l'étude de Handerson (2015), par exemple, a mentionné avoir eu deux bonnes en République Dominicaine alors qu'au Brésil elle a été temporairement obligée de travailler comme femme de ménage (ibid).

Si les contextes politiques, économiques et environnementaux comparatifs, à la fois réels et perçus, en Haïti et au Brésil renvoient aux théories traditionnelles des facteurs d'attraction et de répulsion dans la prise de décision des migrants, un accent grandissant a été mis sur l'histoire des migrations en Haïti et sur les réseaux transnationaux qui facilitent ce processus (Cárdenas 2015 ; Giacomini & Bernartt 2017 ; Handerson 2017b ; Nieto 2014 ; Rodrigues Costa de Sá 2015). La migration a longtemps été une stratégie de progrès social, et pas seulement de survie, pour les familles haïtiennes. La nouvelle orientation vers le Brésil n'y fait pas exception. Des études montrent que les familles du pays d'origine occupent une place importante dans ces réseaux transnationaux, car la décision de migrer est souvent prise collectivement (Nieto 2014). Ces décisions collectives ont souvent pour conclusion l'envoi par la famille d'une personne au Brésil qui finalement aidera à soutenir ceux restés au pays (ibid). Alors que certains suggèrent que les réseaux, y compris la famille, déterminent simplement la destination du migrant (De Oliveira 2017), la dynamique familiale est souvent essentielle dans la construction de ces espaces transnationaux car elle s'organise pour soutenir les migrants envoyés à l'étranger (Nieto 2014). Le rôle de la famille fait partie intégrante de la migration de sorte qu'elle lie inextricablement mobilité et immobilité, l'immobilité de la famille facilitant la capacité du migrant à se rendre au Brésil, au Suriname et en Guyane française,

entre autres endroits d'Amérique du Sud (Handerson 2015). Une fois que les migrants ont atteint ces pays, on attend d'eux qu'ils remplissent leurs obligations envers ceux restés au pays (ibid). Pourtant, ce réseau transnational s'étend au-delà de la famille, aidant à convertir ses aspirations en actions concrètes, et consiste en "un réseau social capable de fournir des informations et d'autres formes de soutien, un accès aux infrastructures de la migration (par exemple des intermédiaires) et des itinéraires de migration (Hagen-Zanker & Mallett 2020 : 9-10).

LES ROUTES INDIRECTES VERS LE BRESIL : TRAFIC DE MIGRANTS ET CONTOURNEMENT DES REGIMES DE CONTROLE AUX FRONTIERES

Les migrants haïtiens qui ont obtenu un visa humanitaire auprès du consulat brésilien vont généralement directement au Brésil par avion. Cependant, comme l'avancent Hagen-Zanker et Mallett (2020:12), certaines " personnes ne voyagent pas nécessairement par l'itinéraire le plus facile ou le plus rapide, contraintes qu'elles sont par les contrôles aux frontières, les limites de leur capital financier et social, les actions des passeurs, et l'étendue comme la fiabilité des informations disponibles". C'est certainement le cas des migrants haïtiens qui n'ont pas eu la chance d'obtenir un visa humanitaire. Handerson (2015) soutient que les itinéraires des migrants sont largement déterminés par : leur statut économique, leur niveau d'éducation, leurs réseaux sociaux et migratoires, enfin leur lieu d'origine. L'étude de Dias et al. (2020) cite cependant le coût élevé, la bureaucratie et le faible nombre de visas délivrés comme obstacles à l'obtention d'un visa humanitaire. Montinard (2019) évoque la paperasserie administrative associée à l'obtention d'un passeport en Haïti comme un facteur orientant de nombreuses personnes vers les services d'un raketè, un intermédiaire à la réputation douteuse qui peut aider à faciliter ces processus tout en faisant courant le risque d'une escroquerie aux migrants potentiels et à leurs familles. Dans l'étude de Handerson (2015) sur les migrants haïtiens en Amérique du Sud, beaucoup ont fait état de déceptions quant à des intermédiaires facturant des frais exorbitants pour des services bien inférieurs à ce qui avait été promis. Néanmoins, malgré la nature précaire de ces services, la mobilité haïtienne est construite par ces configurations complexes qui incluent les réseaux familiaux, sociaux, humanitaires et des intermédiaires (Handerson 2015).

Les agences de voyage haïtiennes servent également d'intermédiaires. Ces établissements privés vendent des produits et des services liés au voyage, qu'ils soient liés au tourisme ou non, et fournissent des services auxiliaires qui permettent le succès d'un voyage vers une destination choisie. Ces agences fournissent une assistance pour l'obtention des documents juridiques nécessaires pour faciliter le voyage. Elles fournissent des services comparables à ceux offerts par un raketè pour une somme d'argent négociée qui est souvent renégociée à mesure que des dépenses "imprévues" surviennent. Si raketè est un terme péjoratif souvent associé au vol et à l'illégalité tandis que les agences de voyage évoquent ce qui est

professionnel, ces dernières aident à camoufler l'organisation de voyages illégaux. Certains, de ce fait, préfèrent utiliser une agence de voyage pour faciliter ce processus plutôt qu'un raketè en raison de la mauvaise réputation de ce dernier. Cependant, le raketè comme les agences de voyage font partie d'un ensemble de réseaux qui facilitent l'obtention de documents officiels (par exemple, passeport, visa, entre autres) et facilitent ainsi la mobilité et la circulation des migrants. Comme l'affirment Jones & Sha (2020 : 12-13), les intermédiaires "influencent les schémas de migration de même que les résultats de la migration. Ce qu'ils font, ce qu'ils sont, et comment et pourquoi ils font ce qu'ils font, dépend fortement du contexte". Néanmoins, d'autres ressources ou réseaux peuvent être activés par la famille, les amis, les voisins, ou même dans les couloirs des institutions publiques, afin d'augmenter les chances de réussite de la migration. Dans ces espaces, l'information, élément constitutif de ces réseaux, sera transmise d'une personne à l'autre (Montinard 2019).

La stratégie alternative employée par les migrants sans visa consiste à emprunter des itinéraires plus détournés vers le Brésil, puisque 27 % du territoire brésilien partage une frontière avec un autre pays (Cavalcanti & Tanhati 2017). Le coût des différents itinéraires de migration varie grandement. Par exemple, le passage à pied à travers les montagnes peut coûter entre 1 000 et 1 200 dollars, par camion ou bus entre 1 500 et 1 800 dollars, ou par bateau via Los Chiles - un itinéraire dangereux qui est le moins cher de tous tout en présentant le plus grand risque - coûte 900 dollars (Montinard 2019). En plus de la nature clandestine et souvent dangereuse de ces itinéraires, ils soumettent également les migrants en transit à des statuts migratoires changeants lorsqu'ils traversent entre trois et quatre pays d'Amérique centrale et du Sud dans leur tentative d'atteindre le Brésil (Audebert 2017 ; Busse & Vasquez Luque 2016). Leur voyage en Amérique Latine débute souvent au Panama, où ils pouvaient autrefois obtenir un visa de visiteur à l'entrée[1] et obtenir un vol de correspondance pour l'Équateur. En Équateur, les migrants haïtiens obtiennent également un visa de touriste à leur arrivée dans leur itinéraire vers le Pérou, où leur statut de sans-papiers nécessite l'aide de passeurs qui facilitent leur entrée au Brésil (Busse & Vasquez Luque 2016 ; Dias et al. 2020).

Selon une étude sur le trafic de migrants mandatée par l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime ([UNODC] 2018), en 2016 les opérations des passeurs ont rapporté, au niveau mondial, une somme estimée entre 5,5 et 7 milliards de dollars américains. Néanmoins, les intermédiaires qui facilitent le passage des migrants à travers divers terrains et frontières nationales, appelés également gatos (Kenny 2013), pasadores (Nieto 2014) et coyotes (Dias et al. 2020) dans le contexte latino-américain, ne peuvent être clairement caractérisés ni comme des facilitateurs positifs du mouvement des migrants ni comme des exploiteurs de

[1] Le 24 juin 2020, le Ministère de la sécurité publique du Panama a rendu un Décret Exécutif exigeant des Haïtiens non résidents qu'ils obtiennent un visa de touriste avant d'entrer dans le pays.

migrants, leur rôle dans le processus de migration étant complexe. Une étude suggère que dans les Amériques, 80 % des personnes faisant l'objet de ce trafic déclarent être de la même nationalité que le trafiquant (OEA & OIM 2016). La plupart des migrants connaissent une grave détérioration de leur santé mentale et physique en raison du processus de déracinement, du long voyage, de la peur des autorités, de l'impact des intermédiaires et, dans certains cas, de longues périodes de détention (OIM 2016). Pour les migrants haïtiens au Brésil qui ne sont pas représentés par un consulat ou une ambassade, le manque d'accès à l'information sur leurs droits et les difficultés dans l'accès à une assistance juridique les rendent particulièrement vulnérables (OEA & OIM 2016).

Le rôle complexe des intermédiaires se retrouve dans l'étude de Dias et al. (2020) sur la migration haïtienne au Brésil, qui montre que les coyotes aident à faciliter le voyage des détenteurs de visas tout comme des sans-papiers. À première vue, un visa humanitaire de 200 dollars américains obtenu à l'ambassade brésilienne à Haïti ou en République dominicaine, plus les frais de vol (qui, même en haute saison, n'excèdent pas 2 500 dollars américains), apparaît comme l'itinéraire le moins coûteux (et le plus efficace) vers le Brésil, comme le suggère Muira (2014). Cependant, la connaissance du contexte haïtien permettrait de comprendre très différemment les décisions des migrants d'investir dans les coyotes, car pour beaucoup, c'est la seule option viable. Les participants à l'étude citent les coûts élevés associés à l'obtention de documents officiels haïtiens (allant de 200 à 2 000 dollars US), et les pots-de-vin versés aux fonctionnaires de l'immigration avant de monter à bord d'un avion pour le Brésil, comme étant des obstacles à la migration (Dias et al. 2020). Ces processus ont non seulement rendu la voie directe plus coûteuse en raison des frais imprévus, ils ont aussi expliqué que la voie légale nécessitait toujours l'assistance d'un intermédiaire capable d'aider à accélérer le processus d'obtention de documents officiels ou le versement de pots-de-vin aux fonctionnaires de l'immigration en Haïti (ibid). Cela a rendu les itinéraires alternatifs plus attractifs pour bien des candidats à l'immigration. Diverses études suggèrent que le coût du voyage pour les migrants haïtiens varie de 3 000 à plus de 5 000 dollars américains (OIM 2014 ; Kenny 2013 ; Nieto 2014). Pour la majorité des migrants qui ont quitté Haïti sans visa humanitaire en main (Muira 2014), il y a la tâche redoutable de contourner les régimes de contrôle des frontières institués par les États (Papadopoulos et al. 2008) qui nécessitent les services :

> *Des courtiers [qui] leur font payer environ 4 000 dollars US pour les emmener dans une marche difficile et tortueuse qui nécessite de nombreux bus, bateaux et avions jusqu'aux jungles du Pérou, de la Bolivie et de la Colombie, où ils traversent des frontières poreuses dans des zones reculées de la région amazonienne pour arriver au Brésil. Selon les ressources et l'itinéraire, le voyage peut prendre d'une semaine à un mois (Kenny 2013 : 100).*

Ce que la littérature révèle, c'est que les intermédiaires sont essentiels pour faciliter la circulation des migrants haïtiens depuis leur point de départ, Haïti - et dans certains cas la République Dominicaine - jusqu'à la destination souhaitée en Amérique du Sud. Des politiques d'immigration changeantes et plus restrictives ont facilité l'émergence de nouveaux intermédiaires en Amérique Latine (Nieto 2014). Comme l'a expliqué un expert juridique : "des personnes puissantes, tant haïtiennes que brésiliennes, orchestrent le trafic tandis qu'un réseau international, de la République Dominicaine au Pérou, facilite le transit" (Kenny 2013 : 107). Financés par les membres de la famille, leurs voyages sont un investissement qu'ils espèrent rentable pour les migrants et leurs familles en Haïti (Nieto 2014). Avec l'évolution des politiques migratoires régionales, les migrants haïtiens et leurs réseaux se sont adaptés en développant de nouvelles stratégies et en créant de nouvelles routes migratoires pour atteindre leur destination, constituant ainsi de nouveaux territoires de mobilité (Handerson 2015).

Diverses stratégies sont utilisées pendant le transit, dont le transfert par une ou plusieurs personnes de petites sommes d'argent correspondant aux différentes étapes du voyage (Nieto 2014). En n'ayant que la somme d'argent nécessaire pour chacune des étapes du voyage, les migrants se protègent contre l'exploitation en évitant par exemple de payer des pots-de-vin exorbitants et de se faire voler. Busse et Vasquez Luque (2016) parlent de ces stratégies comme de formes de capital des migrants manifestant qu'ils ont accès à des réseaux sociaux d'information fournissant un savoir essentiel à la préparation du départ, ainsi qu'un accès à des membres de la famille ou des amis astucieux capables de soutenir financièrement leur voyage.

Les changements de politique en matière d'immigration témoignent des changements de statut que connaissent les migrants haïtiens. Par exemple, entre 2010 et 2011, les responsables de l'immigration au Pérou ont signalé un triplement de la migration haïtienne, passée de 1 895 à 6 576 personnes, la majorité de ces migrants transitant vers le Brésil (Busse & Vasquez Luque 2016). Néanmoins en 2012, ces chiffres devaient beaucoup diminuer car les modifications des lois péruviennes sur l'immigration exigeaient désormais qu'ils obtiennent un visa de tourisme que beaucoup ne pouvaient pas acquérir (Busse & Vasquez Luque 2016 ; Cárdenas 2015).

Plus récemment, en juin 2020, le gouvernement panaméen prenait le Decreto Ejecutivo n° 451 [Décret Exécutif n° 451], qui distingue les ressortissants haïtiens en exigeant qu'ils obtiennent un visa de tourisme de transit avant d'entrer au Panama. Ce visa a une validité de 24 heures et limite la circulation à l'intérieur du Panama à la zone de transit de l'aéroport international. En outre, pour demander le visa touristique de transit, le requérant doit fournir : 1) une preuve de son adresse dans le pays de destination ; 2) une lettre d'invitation d'un résident du pays de destination ; 3) une copie de la pièce d'identité officielle du résident ; 4) ainsi que la preuve que l'invité réside à cette adresse. En tant qu'il est pris par le pays constituant l'un des

principaux points d'entrée des migrants haïtiens en Amérique Latine, ce nouveau décret aura certainement un impact sur la migration haïtienne au Brésil et dans d'autres pays d'Amérique du Sud. Il reste à voir si cette politique migratoire ne fera que détourner les migrants haïtiens vers le Brésil et les ancrer davantage dans des réseaux des trafiquants. Toutefois, il est possible que ce décret fasse partie de l'influence des États-Unis sur les politiques migratoires des pays d'Amérique Latine puisque le Panama est également un point de transit important pour les Haïtiens qui se dirigent vers la frontière américaine (Abdaladze 2020) et représente 72,5 % de tous les migrants illégaux interceptés en train de traverser la jungle du Darien depuis la Colombie vers le Panama dans les trois premiers mois de 2020 (Panama National Migration Services 2020). Ainsi, comme soutenu par Dias et alli. (2020:13), "il est essentiel d'examiner l'entre-deux et les négociations impliquant les contrôles frontaliers, les personnes, les connaissances, les compétences et les luttes présentes dans ces itinéraires" si nous voulons comprendre les systèmes de migration créés par les migrants haïtiens et leurs réseaux en Amérique latine.

La mobilité des migrants haïtiens en Amérique latine ne doit pas être réduite au seul mouvement physique car elle recouvre également la circulation des idées, des connaissances, et des ressources ainsi que l'influence des réseaux sociaux en Haïti, au Brésil et au-delà (Dias et al. 2020 ; Marcelin, Cela & Dorvil, 2017). Comme l'a montré l'étude de Dias et al. (2020), bien que les migrants haïtiens se soient installés à Brasilia, cette ville n'était pas nécessairement leur destination prévue, mais simplement l'endroit où ils se trouvaient à ce moment-là. L'étude a également révélé que les pratiques de mobilité concernent la façon dont les migrants haïtiens font l’expérience du monde alors qu'ils recherchent de meilleures opportunités (Dias et al. 2020). Ces pratiques sont influencées tout autant par les contrôles aux frontières que par les intermédiaires. Elles sont négociées avec les membres de la famille en Haïti, aux États-Unis, en République Dominicaine, au Brésil et au-delà, tout autant qu'avec les amis qui, à tout moment, peuvent réorienter le parcours d'un migrant dans de nouvelles directions.

RECESSION ECONOMIQUE, MONTEE DE LA XENOPHOBIE AU BRESIL ET POURSUITE DE LA MIGRATION

En trois ans (2010-2013), les Haïtiens ont constitué la principale nationalité d'immigrants sur le marché du travail formel au Brésil (Dutra 2017). Cependant, l’accueil à bras ouverts des migrants haïtiens par le gouvernement brésilien a commencé à s’effacer à la mi-2014, quand l'économie brésilienne a entamé sa spirale descendante. Entre 2010 et 2018, environ 129 000 Haïtiens sont entrés au Brésil et bien plus de 90 000 d'entre eux ont obtenu un permis de travail (OBMigra 2019). En 2015 et 2016, l'économie brésilienne s'est contractée de près de 7 %, et le chômage a presque doublé, touchant 7,6 millions de personnes en 2012 et 13,4 millions en 2016 (Gallas & Palumba 2019). L’économie entrant en récession,

quelque 30 000 Haïtiens ont commencé à migrer vers d'autres lieux en quête de meilleures opportunités (Wejsa & Lesser 2018).

FIG 5. HAÏTIENS EMBAUCHES/LICENCIES, PAR TRIMESTRE, 2016-2018

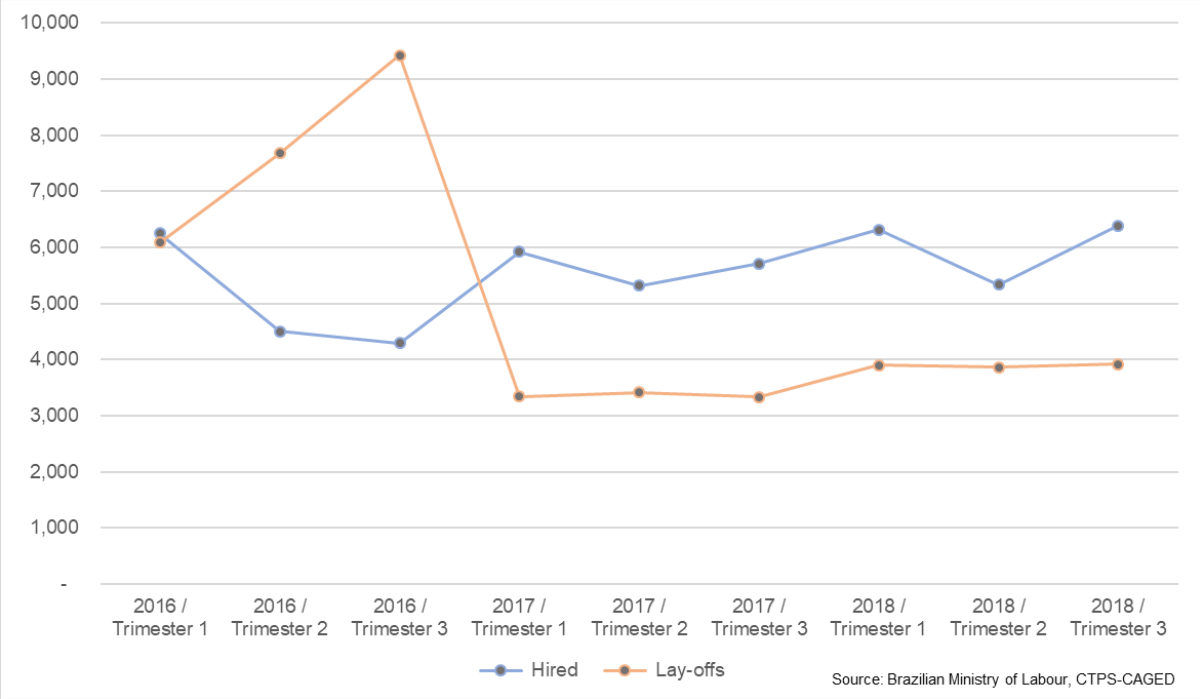

Les migrants demeurés au Brésil étaient souvent regardés avec dédain et même accusés de prendre le travail des Brésiliens. Dans certains cas, ils ont été victimes de violences. En août 2015, six ressortissants haïtiens ont été tués par balles devant une église de São Paulo offrant des services aux étrangers (Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié du Canada, 2018). Ils ont été pris pour cible pour avoir volé les emplois des locaux.

Il faut noter qu'avant même la récession, les Haïtiens rencontraient d'importantes difficultés à s'intégrer dans la société brésilienne (De Oliveira 2017), bien que des efforts aient été faits pour fournir une aide à l'établissement et à l'intégration, ainsi que des services de base, principalement par le biais d'organisations religieuses (De Paula 2017 ; Handerson 2015 ; Nieto 2014 ; Vieira 2017), d'organisations non gouvernementales (Vieira 2017) et d'universités comme l'Université Fédérale du Parana (De Oliveira et al. 2017). Diehl (2017) fait la lumière sur la stigmatisation ordinaire des migrants haïtiens à Lajeado, dans l'État méridional du Rio Grande do Sul, à travers les gestes, les regards, l'indifférence ou dans leur dialogue. Les représentations négatives des migrants haïtiens propagées par les médias ont également été citées comme formant un obstacle à une intégration à grande échelle (De Oliveira et al. 2017 ; Diehl 2017). Selon une étude sur les migrants haïtiens de 2015, l'échec de l'intégration sociale a produit deux réactions

concurrentes : 1) le désir de montrer une réalité différente ; et 2) le désir de poursuivre la migration en allant aux États-Unis ou au Chili, preuve de l'essor du Chili comme pays de destination au cours des dernières années (De Oliveira et al. 2017). Fait intéressant, alors que les migrants haïtiens se trouvent stigmatisés en tant qu'immigrants noirs, ils prennent également part à des régimes de différenciation avec d'autres migrants de couleur (par exemple, les Sénégalais, les Bengalis) dans lesquels ils se perçoivent comme supérieurs d'un point de vue linguistique, en raison de leur capacité à parler plusieurs langues, et d'un point de vue religieux, en raison de leurs valeurs communautaires (Ferreira 2017).

Outre la récession économique qui nourrissait les ressentiments envers les migrants haïtiens, en octobre 2018 le Brésil élisait son 38e président, Jair Bolsonaro, un conservateur et ancien militaire. Au cours des deux premières semaines de son mandat, le président Bolsonaro allait retirer le Brésil de l'Accord des Nations unies sur les Migrations, proclamant que la migration est une question de sécurité nationale qui ne devait pas être dictée à l'échelle mondiale (Londono 2019). Pour faire passer son message à travers les réseaux sociaux, Bolsonaro tweetait : "Si nous décidons qui nous laissons entrer dans nos propres maisons, pourquoi agirions-nous différemment quand il en va de notre Brésil ? (Paris, 2019). La position de Bolsonaro reflétait la montée du sentiment anti-immigrant et le rejet catégorique de l'accord dans de nombreux pays du monde.

Une combinaison de facteurs économiques, sociaux et politiques contribue aux expériences migratoires des Haïtiens qui commencent par un point d'origine, Haïti, mais ne peuvent pas toujours prétendre à une destination particulière. Comme l'explique l'étude de De Oliveira et al. (2017) sur les changements de politique migratoire au Brésil, au Pérou, au Chili et au Panama, il n'y a pas nécessairement une seule destination, ou une destination particulière, dans l'esprit des migrants haïtiens, car ils sont constamment à la recherche des meilleures opportunités. Ces opportunités sont déterminées par le contexte d'accueil, les économies locales et les politiques migratoires adoptées par les différents gouvernements. Cette réalité peut les amener vers de nombreux pays d'Amérique du Sud à tout moment et même beaucoup plus au nord, à travers le Panama, en direction de la frontière entre le Mexique et les États-Unis.

À titre d'exemple, quand les opportunités ont commencé à se tarir au Brésil, la population migrante haïtienne au Chili a augmenté de manière exponentielle. Entre 2002 et 2017, la population haïtienne y est passée de 50 à un peu moins de 65 000 personnes. Et d'après les rapports officiels de la Policía de Investigaciones du Chili, en 2018, il y avait plus d'une centaine de milliers de migrants haïtiens vivant au Chili (cité dans Montinard 2019). En réponse à l'augmentation du nombre de migrants haïtiens, le gouvernement chilien a introduit une nouvelle politique exigeant des visas de tourisme pour tous les migrants haïtiens en 2018 (Ziff & Preel-Dumas 2018). La nouvelle politique exige que le visa soit obtenu à Port-au-Prince et ne prévoit aucune possibilité d'emploi ou de regroupement familial (ibid). Entre 2018 et

2019, il y a eu une diminution de 29 % des visas délivrés aux migrants haïtiens (Abdaladze 2020), ce qui aura pour effet de laisser de nombreuses personnes, y compris celles qui émigrent depuis le Brésil au Chili, où ils sont en situation irrégulière, ce qui exacerbe leur vulnérabilité.

Dans le contexte post-séisme, les schémas migratoires haïtiens, qui au XXe siècle se sont déplacés de manière disproportionnée vers les pays du Nord global, tels que les États-Unis et le Canada, ont été modifié avec un peu de migration au sein de la région Amérique latine et Caraïbes. Ces pays ont inclus Cuba et la République Dominicaine – en quête d'opportunités de travail agricole, et, dans une moindre mesure, des pays comme le Mexique, pour les possibilités d'éducation tertiaire, et les Bahamas – en route vers les États-Unis, et se sont maintenant étendus profondément dans le continent sud-américain (voir figure VI). La carte suivante montre les pays de destination principaux des Haïtiens en Amérique Latine et dans les Caraïbes depuis 2010 et inclut des estimations de pics de population provenant de diverses sources. Les flèches figurant sur la carte n'entendent illustrer les flux migratoires exacts, mais plutôt les trajectoires depuis Haïti, et dans certains cas depuis la République Dominicaine, vers les principaux pays de destination.

Face aux bouleversements politiques, économiques et sociaux et à la dégradation environnementale d'Haïti, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes paraissait offrir des possibilités de progrès économique immédiatement après la catastrophe de 2010. Les possibilités de progrès s'amenuisant, les migrants haïtiens ont continué leur quête d'une vie meilleure dans la région et au-delà. Les schémas migratoires haïtiens illustrent cette recherche permanente qui a transformé des pays de destination en lieux de transit et inversement. Ainsi, de nombreux migrants haïtiens du XXIe siècle se lancent dans un voyage circulatoire qui commence dans le pays d'origine, qui peut être Haïti ou la République Dominicaine, et peut avoir de multiples destinations (voir figure VII). À chaque destination, on détermine les opportunités économiques et les politiques migratoires existantes qui font de certains pays des lieux favorables à l'établissement à court ou à long terme, et d'autres, des sites de transit pour les migrants haïtiens. La carte suivante illustre les principales routes migratoires et la nature circulatoire de la migration haïtienne, en particulier en Amérique Latine. Les différents flux sont codés par couleur. La nature extrêmement mobile de la migration haïtienne est mise en évidence par les trajectoires sinueuses vers et à l'intérieur du continent.

Il est important de noter que de nombreux itinéraires représentés sur la carte reflètent un voyage dans les deux sens, à l'exception de l'itinéraire à travers l'Amérique Centrale en direction du Mexique où la migration est, en général, unidirectionnelle avec les États-Unis comme destination prévue. En outre, la carte ne représente pas une image exhaustive de tous les itinéraires de migration mais inclut ceux les plus fréquemment empruntés par les migrants haïtiens. Ces flux proviennent d'une collecte de données recueillies auprès de sources

gouvernementales officielles, de rapports scientifiques, de rapports d'enquête des grands médias et de cartes précédemment publiées.

Ce qui peut être établi, c'est que si la migration internationale offre aux familles haïtiennes l'espoir d'un avenir meilleur, le voyage vers cet avenir est souvent plein d'incertitude ainsi que d'exploitation et de déception. C’est pourquoi le gouvernement haïtien a un rôle à jouer dans la protection des migrants haïtiens par sa diplomatie, son intervention dans les politiques, et les services de soutien qui peuvent contribuer à atténuer, non pas à aggraver, leur vulnérabilité.

MAP 1. PAYS DE DESTINATION DES HAÏTIENS DANS LA REGION ALC (2010-2020)

MAP 2. ROUTES MIGRATOIRES DES HAÏTIENS VERS LA REGION ALC (2010-2020)

4. POLITIQUE MIGRATOIRE ET DEVELOPPEMENT EN HAÏTI

Notre compréhension des mouvements de population à travers les frontières a évolué au cours des deux dernières décennies, comme le montre la littérature consacrée aux migrations, au transnationalisme et aux phénomènes de diaspora. De plus, pendant cette période, les décideurs politiques et les organisations internationales ont commencé à reconnaître la nécessité de comprendre les pratiques d'envoi de fonds des diasporas (Orozco et al. 2003), les transferts de capital humain (Brinkerhoff 2008 ; Lowell et Findlay 2001 ; Meyer 2001) et l'entreprenariat (Newland et Patrick 2004) en tant que moteurs potentiels du développement économique dans les pays d'origine et comment les activités politiques et sociales menées par les groupes en diaspora (par ex, le soutien aux partis politiques, le travail de plaidoyer et la mobilisation de la société civile) influencent ce qui se passe dans le pays d'origine (Glick-Schiller & Fouron 2001 ; Shain 1999 ; 2002).

Ce que nous savons sur le lien entre la migration et la politique de développement en Haïti reste limité (OCDE & INURED 2017). Une grande partie de la littérature sur la migration et le développement en Haïti se concentre sur les transferts de fonds (César 2007 ; Fagen et al. 2009 ; Orozco 2006 ; Orozco & Burgess 2011) avec un accent particulier porté sur l'activité politique de la diaspora (Gammage 2004 ; Laguerre 1984, 1998, 2006) et la philanthropie menée à travers les associations professionnelles et les associations des villes natales (Cela 2016 ; Fagen et al. 2009 ; Pierre-Louis 2006). L'accent disproportionné porté sur les pratiques d'envoi de fonds de la diaspora haïtienne est, dans une certaine mesure, justifié par le fait que les envois de fonds représentaient en 2004 plus de 25 % du produit intérieur brut du pays (Caroit 2012 ; Chishti & Bergeron 2010 ; Clemens 2010 ; Gentile 2010 ; ICG 2007 ; Sanon 2012 ; Wah 2013) et qu’ils continuent d'augmenter. Cependant, on estime que plus des deux tiers des ressources humaines qualifiées d'Haïti vivent à l'étranger (Mendelson Forman, Lang & Chandler 2011 ; Wah 2013) et le pays n'a pas encore pleinement tiré parti des compétences et des technologies que sa diaspora est en mesure d’offrir.

Bien que le Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger a été créé au milieu des années 1990 (initialement comme Ministère du Dixième Département) suite au rôle décisif joué par la diaspora dans l'élection de Jean-Bertrand Aristide, le gouvernement haïtien a commencé à prendre particulièrement en considération le soutien de la diaspora à l'économie haïtienne au lendemain du tremblement de terre de 2010. Le soutien financier de la diaspora a été historiquement reconnu comme étant vital à la survie du pays (Caroit 2012 ; Fagen et al. 2009 ; Orozco 2006 ; Pierre-Louis 2006 ; Sanon 2012 ; Banque mondiale 2011) et il est donc resté le bienvenu. Toutefois, d'autres formes d'engagement de la diaspora ont été reçues

avec une ambivalence, parfois même avec une franche résistance, qui sous-tendent la relation conflictuelle entre la diaspora et le pays natal (Cela 2016).

La relation tendue entre Haïti et sa diaspora a d'abord été nourrie par la dictature de Duvalier qui avait établi le terme dyaspora - tel qu'il est orthographié en créole haïtien - comme un terme péjoratif désignant ceux qui avaient tourné le dos à la patrie (ICG 2007). La méfiance entre la patrie et sa diaspora a persisté, posant de réels problèmes à la mise en place de politiques de développement profitant de l'importante émigration haïtienne, en particulier des migrants qualifiés et des professionnels, ce qui freine les contributions potentielles de la diaspora. Dans le contexte post-catastrophe, les efforts engagés pour inciter les Haïtiens vivant à l'étranger à participer au redressement et à la reconstruction de la nation ont perpétué la tradition consistant à extraire d'eux des ressources matérielles tout en préconisant publiquement des initiatives de transfert de compétences et de renforcement des capacités qui n'ont jamais été institutionnalisées.

En 2011, sous la présidence de M. Joseph Martelly, le gouvernement haïtien a créé le Fonds National pour l'Éducation pour couvrir les frais de scolarité de tous les enfants en âge d'aller à l'école primaire en imposant une taxe de 1,50 USD sur tous les transferts d'argent envoyés à Haïti et une taxe de 0,05 USD sur tous les appels téléphoniques internationaux à destination et en provenance d'Haïti (Durandis 2013). En décembre 2012, plus d'un million d'écoliers auraient bénéficié d'une exonération de frais de scolarité grâce aux 16 millions de dollars US collectés par ces prélèvements fiscaux (Charles & Green 2012). Cependant, des allégations de corruption ont été formulées par les deux agences de régulation chargés de la collecte des fonds, le Conseil National des Télécommunications (CONATEL) et la Banque de la République d'Haïti (Durandis 2013). Des fonds ont disparu et plusieurs administrateurs scolaires se sont amèrement plaints du programme car ils n'avaient pas reçu le paiement des frais de scolarité des étudiants boursiers (Papillon 2012 ; Strom 2012).

Le contexte post-catastrophe a augmenté de façon significative la visibilité de la diaspora, qui a été considérée comme un intermédiaire essentiel dans l'effort transnational de reconstruction. La diaspora haïtienne a simultanément servi de ressource à ses pays d'adoption (ou aux institutions de ces pays) qui cherchaient à participer aux efforts de reconstruction d'Haïti, et aux acteurs de leur pays d'origine cherchant à accéder aux ressources provenant de l'étranger. Le moment est devenu idéal pour réaffirmer les revendications de la diaspora relativement à la double nationalité. En juin 2012, après beaucoup de résistance, le président Martelly a fait approuver un amendement constitutionnel autorisant la double nationalité pour les membres de la diaspora, incluant le droit de : voter aux élections ; exercer une fonction politique, à quelques exceptions (par exemple la présidence, la primature et le parlement) ; et à détenir des biens immobiliers (Caroit 2012 ; Sanon 2012). Jusqu'à présent, la double citoyenneté n'est pas encore entièrement

institutionnalisée car les personnes qui vivent en dehors d'Haïti ne peuvent pas voter aux élections depuis l'étranger.

4.1 PROTEGER LES MIGRANTS HAÏTIENS : OPPORTUNITES ET DEFIS

L'adoption de prélèvements fiscaux qui ont fourni l'accès à une éducation de base a contribué au développement d'Haïti et cet accès peut être positivement corrélé à la lutte contre la traite des enfants car les victimes tendent à avoir un faible taux de scolarisation (Département d'État américain 2019). Pourtant, il est évident que le lien entre la politique migratoire et le développement n'a pas été suffisamment exploité par l'État haïtien (OCDE & INURED 2017). Cependant, les politiques migratoires n'existent pas seulement pour faciliter le développement ou sécuriser les frontières, mais peuvent également servir à protéger les droits humains et les droits du travail des migrants qui ont quitté le pays.

Selon le Rapport 2019 sur la Traite des Personnes, Haïti a fait quelques progrès dans la lutte contre la traite des êtres humains entre 2018 et 2019, notamment "en enquêtant, en poursuivant et en condamnant davantage de trafiquants, en adoptant un plan d'action national, en fermant plusieurs orphelinats où se commettaient des abus, et en renforçant la formation des forces de l'ordre" (Département d'État Américain 2019 : 222). Cependant, afin d'éliminer la traite, en particulier en ce qui concerne les migrants haïtiens, il a été recommandé d'élaborer des lois et des politiques de protection contre les pratiques abusives de recrutement de main-d'œuvre étrangère, d'informer les travailleurs migrants potentiels quant à ces pratiques d'exploitation et d'établir une base de données sur la traite et les efforts de répression engagés pour la combattre (ibid). Une grande partie des efforts pour lutter contre la traite se sont concentrés sur les 286 000 enfants victimes objets d'un trafic interne à Haïti pour servir de restaveks (enfants domestiques) dans les zones semi-urbaines et urbaines, ainsi que sur ceux qui sont passés clandestinement par la frontière haïtiano-dominicaine pour la servitude domestique ou le trafic sexuel (ibid).

Malheureusement, ces efforts n'ont pas reçu les engagements financiers nécessaires de la part de l'État haïtien pour fournir une protection, un abri, des services médicaux et de santé mentale, ainsi que d'autres soutiens nécessaires pour éliminer la traite des êtres humains. Bien que plus de 850 migrants aient été examinés pour estimer leur vulnérabilité au trafic dans les quatre Centres de Ressources Frontaliers établis le long de la frontière haïtiano-dominicaine, la traite des adultes, un phénomène déjà occulté par l'attention légitime accordée aux enfants victimes, a reçu une attention limitée en l'absence de ressources et de soutien suffisants (ibid). Pourtant, les migrants haïtiens sont particulièrement vulnérables à l'exploitation que représentent les pratiques de recrutement de main-

d'œuvre et à la traite lorsqu'ils se rendent dans des pays d'Amérique Latine et des Caraïbes ou en reviennent, comme la République Dominicaine, le Brésil et le Mexique, entre autres (ibid).

5. HAÏTI ET LA MIGRATION DE RETOUR FORCEE DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

Au 6 août 2020, il y avait en Haïti plus de 7 544 cas confirmés d'infection à la COVID-19 et 171 décès (MSPP 2020). Toutefois, Haïti n'a la capacité de prendre en charge que quelques centaines de patients infectés (UNSC 2020), ce qui reflète également la capacité limitée du pays dans le domaine des tests et l'hypothèse raisonnable selon laquelle les taux d'infection pourraient être beaucoup plus élevés. Les effets délétères combinés de la crise politique actuelle qui a débuté à l'été 2018, de la récession économique qui s'est ensuivie et de la pandémie mondiale ont entraîné une hausse du chômage, une réduction des recettes fiscales et des investissements directs venus de l'étranger, enfin la chute de la valeur de la gourde haïtienne, l'économie devant se contracter de 4 % en 2020 (ibid). Au milieu de ces crises multiples, les souffrances d'Haïti ont été exacerbées par les politiques migratoires adoptées par les gouvernements étrangers. Alors que la pandémie mondiale fait rage sans aucune fin prévisible en vue, certains gouvernements ont saisi cette occasion pour sécuriser leurs frontières en les fermant, en instaurant de nouvelles politiques d'immigration et/ou en expulsant les migrants, avec ou sans papiers.

Identifiés comme une caractéristique clé de la mobilité des Haïtiens, de nombreux migrants haïtiens connaissent de multiples expulsions au cours de leur vie. Dans une étude sur les migrants haïtiens, un informateur clé a déclaré avoir été expulsé de plus de quatre pays au cours de sa vie (Handerson 2015). Dans la société haïtienne, l'expulsion est perçue comme une question de moralité et regardée avec dédain. Handerson (2015) suggère que l'expulsion est considérée comme : 1) un échec qui signifie une occasion perdue de fè lavi (réussir) aletranje (à l'étranger) qui, à son tour, 2) apporte le déshonneur à la famille, aux amis et aux voisins. Le rôle fondamental joué et les sacrifices consentis par les membres de la famille, et dans certains cas par les amis et les voisins, pour permettre le voyage du migrant font de l'expulsion une perte sur un investissement dont était attendu un soutien financier grâce aux transferts de fonds, mais qui pouvait également faciliter la migration d'autres membres de la famille et d'autres amis. Ainsi, l'expulsion est considérée comme un échec collectif.

Les États-Unis, qui, au 6 août 2020, comptaient plus de 4,8 millions de cas confirmés par le COVID-19 et environ 158 000 décès (Centres pour le Contrôle et la

Prévention des Maladies/Centers for Disease Control and Prevention [CDC] 2020), ont expulsé des milliers de migrants vers l'Amérique Centrale et les Caraïbes ; dix-huit mille en mars 2020 et environ trois mille au cours de la première moitié d'avril 2020 (Blitzer 2020). Entre mars et juin 2020, plus de 200 vols d'expulsion ont été effectués par les services d'immigration et de contrôle douanier (Immigration and Customs Enforcement, ICE) des États-Unis vers le monde entier et ces vols comprenaient des migrants contaminés (Kassie & Marcolini 2020). En juillet 2020, onze pays avaient confirmé avoir reçu des vols d'expulsion en provenance des États-Unis avec des migrants contaminés (ibid).

Selon le directeur de l'Office National des Migrations (ONM) d'Haïti, après avoir officiellement déclaré la pandémie aux États-Unis, le gouvernement américain a expulsé plus de 500 migrants vers Haïti. Plus troublant est que ces expulsions ont été effectuées alors que les États-Unis étaient confrontés à une grave crise nationale en matière de dépistage qui a affecté de manière disproportionnée des institutions telles que les prisons et les centres de détention de migrants, dans lesquelles le virus s'est rapidement propagé. Au cours des deux premières semaines de mai 2020, sur les 30 000 migrants détenus dans les centres de détention, 1 800 ont été testés pour le COVID-19, desquels environ 55 % (soit 1 000) ont obtenu un résultat positif (Weiss 2020). Sans surprise, en juin 2020, plusieurs des pays qui avaient reçu des personnes expulsées des États-Unis ont signalé des cas d'infection par la COVID-19 parmi les migrants de retour, dont 200 expulsés au Guatemala, au moins deux au Mexique et trois à Haïti (Sieff & Miroff 2020 ; Weiss 2020).

Bien que la politique d'expulsion appliquée par le gouvernement américain pendant cette pandémie mondiale soit préoccupante, c'est la migration de retour - à la fois volontaire et involontaire - de la République Dominicaine qui constitue la plus grande menace immédiate en termes de santé publique en Haïti. La frontière poreuse partagée entre les deux nations insulaires présente simultanément les opportunités et les risques associés à la circulation des populations. Au 6 août 2020, la République Dominicaine était le pays des Caraïbes le plus atteint par la pandémie avec plus de 75 000 cas de COVID-19 et 1 222 décès confirmés (Ambassade des États-Unis 2020). Cette situation a nécessairement des conséquences pour Haïti car, en plus de partager une frontière, la République Dominicaine accueille la deuxième plus grande population de migrants haïtiens après les États-Unis (OCDE & INURED 2017). Avec environ 500 000 Haïtiens travaillant en République Dominicaine, le gouvernement dominicain a suspendu le statut juridique temporaire de 150 000 migrants haïtiens alors que de nombreux travailleurs sans papiers perdaient leur emploi (Sieff 2020), portant un nouveau coup aux familles haïtiennes dépendantes de leur soutien économique.

En plus de ces déportations impromptues imposées par le gouvernement dominicain, pendant la pandémie, des milliers de migrants haïtiens ont volontairement fui le pays de peur de représailles pendant la crise. Selon le directeur de l'ONM, 21 000 migrants étaient déjà rentrés en Haïti à la mi-mai 2020.

Cependant, ces chiffres sont terriblement sous-évalués puisque le gouvernement haïtien ne surveille que les 5 points d'entrée officiels de la frontière alors qu'il y a au moins 100 points de passage. De plus, de nombreux migrants ont franchi des points d'entrée clandestins sans avoir être testés (Sieff 2020). Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, 210 788 Haïtiens sont rentrés en Haïti depuis la République Dominicaine par voie terrestre en passant par quatre points d'entrée/de sortie officiels et 46 non officiels entre le 17 mars et le 12 juin 2020 (OIM 2020). De ces migrants de retour, la majorité étaient des hommes (58,2%), 27,9% étaient des femmes, 8,5% étaient des garçons et 5,4% étaient des filles (ibid). Le grand nombre de migrants de retour en provenance de la République Dominicaine donne à penser que cela pourrait devenir l'un des principaux vecteurs de propagation du virus en Haïti.

MAP 3. MIGRATION DE RETOUR FORCEE EN DIRECTION D'HAÏTI PENDANT LA PANDEMIE DE COVID-19 (DE MARS A JUIN 2020)

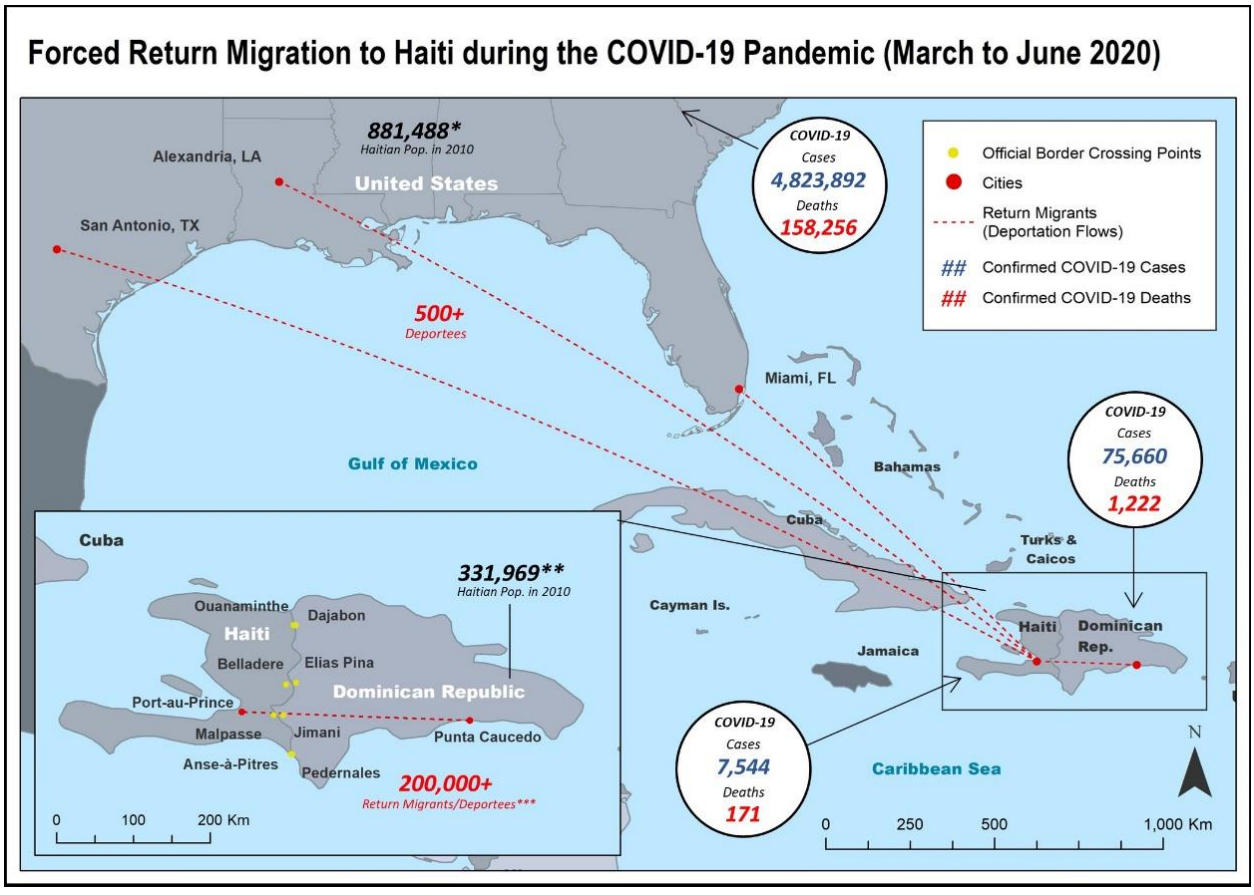

Les chiffres relatifs au COVID-19 sont extraits du tableau de bord du Johns Hopkins Coronavirus Resource Center (CRC), disponible à l'adresse https://coronavirus.jhu.edu/map.html.

*Ces chiffres sont tirés des données officielles du recensement américain de 2010.

**Ces chiffres sont tirés des données officielles du recensement de 2010 de la République dominicaine.

***Ce total reflète le Rapport de Suivi des Flux de l'OIM publié le 28 juin 2020 et n'inclut pas les expulsions par voie aérienne. L'OIM surveille environ cent autres points de passage informels de la frontière poreuse séparant Haïti et la République Dominicaine. Selon le directeur de l'Office National des Migrations (ONM) d'Haïti, à la mi-mai 2020, 21 000 migrants avaient été renvoyés ou expulsés par les cinq points d'entrée officiels indiqués sur la carte.

Bien que les cas cités ici ne se rapportent pas aux migrants haïtiens se trouvant ou revenant du Brésil ou d'Amérique du Sud, ce qu'ils révèlent, c'est la vulnérabilité des migrants haïtiens dans les pays du Nord et du Sud globaux, l'absence d'action gouvernementale et l'incapacité à adopter des politiques qui protègent les droits des migrants quand ils vivent à l'étranger. Ces chiffres montrent que l'incapacité du gouvernement haïtien à adopter des politiques migratoires efficaces pourrait s'avérer coûteuse au cours de cette pandémie mondiale, toutefois ces données révèlent un problème plus grand. Il convient de noter que le gouvernement américain n'a rendu publique aucune donnée concernant les expulsions. Les données auxquelles nous nous référons dans ce rapport ont été publiées par des agences de presse américaines réputées qui ont poursuivi le gouvernement américain au nom de la Loi sur la Liberté de l'Information (Freedom of Information Act, FOIA) afin d'obtenir ces données. En outre, des informations ont été obtenues de façon anecdotique lors d'une interview officielle à la radio du directeur de l'ONM d'Haïti. Aucune donnée officielle n'a été publiée ou mise à la disposition du public par les gouvernements américain comme haïtien, un fait troublant aux conséquences potentiellement graves.

En ce qui concerne la migration de retour forcée depuis la République Dominicaine, des rapports officiels sur les expulsions par voie aérienne ont été rendus publics par le gouvernement dominicain, mais aucune donnée gouvernementale n'est disponible sur la forme la plus courante de migration de retour forcée, les expulsions par voie terrestre. Étant donné les tensions historiques entre les deux nations insulaires, de nombreuses organisations internationales et nationales ont pris part au suivi de la situation des migrants en raison de la xénophobie rampante - en particulier le sentiment anti-haïtien, les actes de violence perpétrés à la fois par le gouvernement et par les civils, de même que les violations des droits humains et du travail subies par les migrants haïtiens en République Dominicaine. La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM a suivi activement la circulation des migrants le long des points d'entrée et de sortie officiels et officieux le long de la frontière, en partenariat avec des organisations locales comme le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR), rendant ainsi plus facilement disponibles les données sur la circulation des migrants haïtiens entre les deux pays. Cependant, les données présentées ici portent sur trois questions majeures : 1) le manque de transparence de la part des gouvernements des pays d'accueil en ce qui concerne l'acte politiquement controversé d'expulsion des migrants, 2) l'absence de données officielles du gouvernement haïtien qui pourraient informer et catalyser les actions des parties prenantes et des défenseurs des droits

dans le monde entier, et 3) l'échec du gouvernement haïtien à s'engager dans une véritable diplomatie et dans l'élaboration d'une politique qui protège ses citoyens à la fois dans le pays - en ce qui concerne la crise de santé publique de la COVID-19 - qu'à l'étranger.

Ceci est emblématique d'un problème encore plus grand auquel Haïti est confrontée. Si des mesures doivent être prises au nom des migrants haïtiens, ces décisions seront nécessairement orientées par d'autres entités - dans ce cas précis, le gouvernement dominicain, les journalistes américains et l'OIM - en dehors du gouvernement. Si d'un côté on peut dire, et on l'a déjà fait, que ces entités aident un gouvernement pauvre en ressources à remplir ses devoirs envers ses citoyens en collectant des données qui peuvent informer leurs décisions, d'un autre côté toutefois cela pourrait refléter un manque de volonté politique tout en créant un environnement propice au manque de responsabilité du gouvernement envers ses citoyens. En fin de compte, le manque de données officielles en provenance du gouvernement haïtien suscite de sérieuses questions sur la souveraineté nationale et qui vont au-delà de la question de la migration. La question doit être posée : comment le gouvernement sert-il sa population s'il ne peut pas la comptabiliser sur son territoire, en étant donné qu'Haïti n'a pas mené de recensement national depuis plus de dix ans, pas plus qu'à l'étranger ?

5.1 LA PANDEMIE ET LES PERTES DE TRANSFERTS DE FONDS DANS LES PAYS D'ORIGINE

Selon la Banque mondiale, on estime qu'en 2019, les personnes de pays à faible et moyen revenu vivant et travaillant à l'étranger avaient envoyé 554 milliards de dollars US dans leur pays d'origine, "un montant supérieur à tous les investissements étrangers directs [...] et plus de trois fois supérieur à l'aide au développement des gouvernements étrangers" (Emont 2020). De nombreux pays en développement, comme Haïti, dépendent des transferts de fonds pour couvrir les besoins de base tels que la nourriture, le logement et l'habillement, de même que les dépenses médicales et, dans le meilleur des cas, pour les investissements fonciers, dans l'immobilier et les entreprises. La région ALC dépend de manière disproportionnée de ces ressources qui atteignaient près de 100 milliards de dollars en 2019 (Orozco 2020b).

En 2015, les envois de fonds vers Haïti représentaient un quart de son Produit Intérieur Brut (OCDE & INURED 2017), s'élevant à plus d'un tiers (36,2 %) en 2019 (Orozco 2020a). Dans un pays où les dépenses publiques dédiées aux programmes sociaux représentent la moitié de la moyenne régionale (FMI 2020), les transferts de fonds ont été essentiels dans le soutien des familles haïtiennes. Un économiste cite des données sur les envois de fonds des migrants haïtiens du mois de juillet 2017, dans lesquelles les transferts du Brésil vers Haïti s'élevaient à 5,15 millions de

dollars (Thomas 2018). Le Brésil représentait le 6ème montant de transfert le plus élevé pour ce mois, derrière les États-Unis (115 millions de dollars), le Chili (8,74 millions de dollars), la France (7,48 millions de dollars), le Canada (7,45 millions de dollars) et la République Dominicaine (5,52 millions de dollars) (ibid). Entre 1999 et 2019, les envois de fonds vers Haïti ont augmenté de façon significative, passant d'un peu moins de 500 000 millions de dollars à 3,3 milliards de dollars, ce dernier chiffre représentant 37 % de son PIB, ce qui en faisait le deuxième bénéficiaire au monde après Tonga avec 38 % (Olsen-Medina & Balatova 2020).

Pourtant, les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19 sur l'économie mondiale ont affecté les migrants, leurs familles et les communautés qui bénéficient considérablement de leur migration. La Banque Mondiale estime qu'en 2020, la pandémie entraînera des pertes au niveau des transferts de fonds d'environ 20 % (Orozco 2020b). Haïti a déjà commencé à ressentir les effets de la débâcle économique provoquée par la COVID-19. Au cours des premiers mois de la pandémie, Haïti a subi une baisse de 18 % des transferts de fonds si l'on compare les transferts de mars 2019 à ceux de mars 2020 (Borjarski 2020).

La majorité des envois de fonds en Haïti provenant des États-Unis, Haïti a subi les effets d'entraînement de la fermeture d'une grande partie de l'économie américaine. Avant la pandémie, de nombreux migrants aux États-Unis vivaient dans la marginalité ; 35 % d'entre eux gagnaient moins de 20 000 dollars par an et un cinquième n'étaient pas assurés (Orozco 2020a). Ces chiffres suggèrent que les migrants aux États-Unis sont financièrement instables, que leur emploi est précaire et qu'ils sont vulnérables en termes de santé. On s'attend à ce que 595 000 migrants aux États-Unis perdent leur emploi pendant la pandémie (ibid). Cela aura très certainement un impact sur les migrants haïtiens et, en conséquence, portera un coup à l'économie haïtienne dépendante des transferts de fonds.

Ce qui reste évident, c'est que les Haïtiens vivant à l'étranger ont contribué de manière substantielle à l'économie naissante d'Haïti et puisque l'émigration est restée constante et, dans certains cas, a augmenté, ils resteront vitaux pour la survie des familles, des communautés et donc de l'économie haïtienne. Cet aspect de l'engagement de la diaspora dans le pays d'origine, les transferts de fonds, est et restera au centre de la politique du gouvernement haïtien pour encore un long moment. Néanmoins, la dépendance aux transferts de fonds est une stratégie insuffisante si la nation veut tracer un chemin vers le développement. Haïti aura besoin de bien plus de ressources matérielles, de compétences et d'innovations technologiques, qui requerront nécessairement l'adoption de politiques s'appuyant sur les ressources et le savoir-faire des Haïtiens vivant à l'étranger et institutionnaliseront les efforts qui canalisent ces investissements. À l'heure actuelle, le gouvernement haïtien n'a montré aucun signe qu'il a la volonté politique de le faire. Pourtant, on peut affirmer que le gouvernement haïtien a pris son inspiration du développement communautaire, lequel s'est concentré de manière disproportionnée sur les économies de transferts de fonds. La rareté des données

scientifiques sur d'autres aspects de la relation entre migration et politique de développement dans le pays d'origine a nécessairement contribué à une élaboration limitée des politiques dans ce domaine.

6. CONCLUSION

La migration internationale fait partie de l'histoire d'Haïti depuis la période coloniale et persiste jusqu'à nos jours. Cependant, le changement dans la démographie des Haïtiens qui ont quitté l'île à partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980 a modifié les expériences des Haïtiens vivant à l'étranger. La migration facilite à la fois la survie des Haïtiens vulnérables et l'ascension sociale des autres. Elle a aidé les émigrés à absorber les chocs de la guerre pendant la révolution haïtienne, puis a servi de stratégie pour faire face à l'instabilité politique, économique et sociale, tout en facilitant la mobilité sociale des autres.

Néanmoins, la migration post-séisme a ajouté une autre dimension à l'histoire migratoire d'Haïti, en étendant la migration Sud-Sud dans la région ALC, en particulier concernant les travailleurs non qualifiés, créant de nouvelles opportunités et introduisant de nouveaux risques pour cette population migrante. Contrairement à la migration vers le Nord, la migration régionale se caractérise par une constante recherche de meilleures opportunités qui transforme les pays de destination en points de transit en un instant. L'incapacité du gouvernement haïtien à adopter des politiques migratoires capables de tirer parti de l'émigration pour faciliter le développement national, et à protéger les migrants en remédiant aux inégalités qui accroissent leur vulnérabilité, a été une occasion manquée pour l'effort de reconstruction d'Haïti au lendemain du tremblement de terre dévastateur de 2010.

À travers le projet MIDEQ, nous visons à faciliter la compréhension du lien existant entre migration, développement et égalité, grâce à des recherches scientifiques qui peuvent informer les politiques et les pratiques tant en Haïti que dans les pays qui accueillent des migrants haïtiens. Alors qu'Haïti s'engage dans un effort de reconstruction à long terme, cette entreprise nécessite l'inclusion et la contribution de ceux qui vivent à l'étranger, y compris ceux du Sud global. La compréhension des opportunités offertes à l'étranger, l'identification des difficultés qui rendent les migrants vulnérables dans ces contextes, et l'adoption de politiques qui mettent à profit les opportunités tout en atténuant les inégalités dont souffrent les migrants mettront Haïti, et les Haïtiens vivant à l'étranger, sur la voie du développement. En fin de compte, aborder de façon critique le développement national ainsi que les besoins des migrants vivant à l'étranger en termes de droits humains et de droits du travail par des recommandations politiques efficaces obligera les dirigeants et les différentes parties prenantes en Haïti à se tourner vers l'extérieur tout en regardant à l'intérieur et à rétablir le contrat social entre la nation et ses citoyens, une citoyenneté qui s'étend bien au-delà de ses frontières.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdaladze N. (2020). Haitians make long continental transit in hope for a better future. Retrieved on July 22, 2020 at: https://cronkitenews.azpbs.org/2020/07/20/haitians-continental-transit/.

Abrams, J.S. (2010). "The kids aren't alright": Using a comprehensive anti-trafficking program to combat the restavek system in Haiti. Temple International & Comparative Law Journal, 24: 443-475.

Almeida, P. (2012). La política de migraciones brasileña y la migración haitiana a Brasil. Migracion Policy Practice, 2(5).

Audebert, C. (2011). La diaspora haïtienne : vers l'émergence d'un territoire de la dispersion ? Retrieved from Paris : L'Harmattan website: https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00817514

Akbari, A. (1999). "Quality" in Canada: More direct evidence of human capital content, 1956-1994. International Migration Review. 33(1): 156-175.

Archibold, R. (2011). As Refugees from Haiti linger, Dominicans' good will fades. Retrieved on October 12, 2019 at: http://www.nytimes.com/2011/08/31/world/americas/31haitians.html?pagewanted=all&_r=0.

Archibold, R. (2013). Dominicans of Haitian descent cast into legal limbo by court. Retrieved on November 20, 2019: http://www.nytimes.com/2013/10/24/world/americas/dominicans-of-haitian-descent-cast-into-legal-limbo-by-court.html?pagewanted=1&_r=0. Accessed on March 11, 2014.

Audebert, C. (2011). La diaspora haïtienne : vers l'émergence d'un territoire de la dispersion ? Retrieved from Paris : L'Harmattan website: https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00817514

Audebert, C. (2017). The recent geodynamics of Haitian migration in the Americas: Refugees or economic migrants? Revista Brasileira de Estudos de Populacao. 34(1): 55-71.

Baeninger, R., & Peres, R. (2017). Migração de Crise: a migração haitiana para o Brasil. Revista Brasileira De Estudos De População, 34(1), 119-143. https://doi.org/10.20947/S0102-3098a001.

Banque mondiale [World Bank]. (2014). Malgré l'amélioration des conditions de vie à Port-au-Prince, les zones rurales d'Haïti demeurent très pauvres. In Banque

mondiale. Retrieved on March 2, 2020 at: https://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2014/07/11/while-living-conditions-in-port-au-prince-are-improving-haiti-countryside-remains-very-poor

Blad, C. & Couton, P. (2009). The Rise of an intercultural nation: Immigration, diversity and nationhood in Quebec. Journal of Ethnic and Migration Studies. 35:4, 645-667

Blitzer, J. (2020). Trump administration's deportation policy is spreading the coronavirus. Retrieved on July 7, 2020 at: https://www.newyorker.com/news/daily-comment/the-trump-administrations-deportation-policy-is-spreading-the-coronavirus?utm_source=nl&utm_brand=tny&utm_mailing=TNY_Daily_051320&utm_campaign=aud-dev&utm_medium=email&bxid=5eba77257ace5a2c2e7a8033&cndid=&hash.

Borjarski, S. (2020). Decline in remittances from pandemic could be hard felt in Haiti. Retrieved on July 7, 2020 at: https://haitiantimes.com/2020/04/28/decline-in-remittances-from-pandemic-could-be-hard-felt-in-haiti/

Brenner, G., Célas, G., & Toulouse, J. Haitian entrepreneurs in Montreal: New lives, new businesses. Mémoire de M.A., Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC). Montréal.

Brinkerhoff, J. (2008). Diaspora, identity and the potential for violence: Toward an identity-mobilization framework. Identity: An International Journal of Theory and Research. 8(1), 67-88.

Buchanan Stafford, (1984). Haitian immigrant women: A cultural perspective. Anthropologica. 26(2): 171-189.

Busse, E. and Vasquez Luque. (2016). The legal illegal nexus: Haitians in transit migration deploying migrant capital. International Journal of Sociology, 46: 205-222.

Cárdenas, I.C. (2015). Migraciones haitianas en la región andina. Boletín Del Sistema De Información Sobre Migraciones Andinas. Ecuador: FLASCO, (19).

Caroit, J. (2012). Les Haïtiens ont enfin droit à la double nationalité. Le Monde.

Carrera, G. B. (2014). Pourquoi migrer? Notes sur les vieilles et nouvelles Blessures d'Haiti. In La migration Haïtienne vers le Brésil :Caracteristiques,opportunités et enjeux (p. 33). Retrieved from https://www.iom.int/files/live/sites/iom/files/Country/docs/RO-Buenos-Aires-Migration-Notebook-No-6_french.pdf#page=35

Casey, M. (2012). From Haiti to Cuba and back: Haitians' experiences of migration, labor, and return, 1900-1940. Doctoral Dissertation. Pittsburgh: University of Pittsburgh.

Cavalcanti, L. and Tanhati, T. (2017). Características sociodemográficas e laborais da imigração haitiana no Brasil. In L. Cavalcanti and B. Feldman-Bianco (Eds.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes, pp. 68-71. Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

Cela, T. (2016). (Re)Conceptualizing higher education in post-disaster contexts: A processual analysis of diaspora engagement in Haiti's reconstruction. Dissertation. New York: Columbia University.

Cela, T. (2017). Negotiating Education Gender, Power and Violence in Haiti's Higher Education Institutions. In Presses Universitaires du Québec (Ed.), Les Jeunes Haïtiens dans les Amériques Haitian Youth in the Americas (Presses Un, pp. 55–88). Quebec.

Centers for Disease Control and Prevention (CDC). (2020). Coronavirus disease 2019 (COVID-19): Cases in the U.S. Retrieved on July 23, 2020 at: https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/cases-updates/cases-in-us.html

César, L. (2007). The Legitimacy of the Haitian Diaspora: From a "Cash Cow" Perception to a Partner in Socio-Economic Development. Prepared for Conference on the Caribbean, Washington DC.

Chamoiseau, P & Confiant, R. 1999. Lettres Créoles, Paris, Folio essays.

Charles, J. & Green, N. (2012). Martelly to Haitians in South Florida: "Haiti has changed a lot." Miami Herald. http://www.miamiherald.com/2012/12/10/3135560/haiti-chief-martelly-to-give.html. Accessed on March 27, 2014.

Chishti, M & Bergeon, C. (2010). Haitian tragedy raises important immigration issues for the United States. Migration Policy Institute.

Clemens, M. (2010). To help Haiti's earthquake victims, change U.S. immigration laws. Washington, D.C.: Washington Post.

Commission Nationale de Verite de Justices (CNVJ). (1997). Sim pa rele. Port-au-Prince, HT: CNVJ.

Concertation nationale contre les violences faites aux femmes & MCFDF. (2017). Haïti, Plan national 2017-2027 de lutte les violences faites aux femmes. Port-au-Prince, HT: MCFDF

Crawley, H. Duvell, F., Jones, K., McMahon, S. and Sigona, N. (2017). Unravelling Europe's "migration crisis": Journeys over land and sea. Policy Press.

De Almeida, P. (2012). La política de migraciones brasileña y la migración haitiana a Brasil. In J. Van Selm & K. Popp (Eds.), Migration Policy Practice (5th ed., Vol. 2), pp. 15-17. IOM/EurAsylum.

De Godoy, G.G. (2011). O caso dos haitianos no Brasil e a via da proteção humanitária complementar. In Ramos, A.D., Rodrigues, G.M., and Almeida, G.D. (Eds). 60 anos de ACNUR: Perspectivas de future, pp.45-68. São Paulo, Brazil: CLA Editora.

De Oliveira, M. (2017). Haitianos no Paraná: Distinção, integração e mobilidade. In B. Feldman-Bianco & L. Cavalcanti (Eds.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes, pp. 27-46). Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

De Oliveira, M., Friedric, T., Ruano, B., Shmitt, E., Grahl, J., Gediel, J., . . . Rezende, T. (2017). Política Migratória e Universidade Brasileira: A experiência do atendimento a haitianos e outros migrantes na UFPR. In B. Feldman-Bianco and L. Cavalcanti (Eds.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes, pp. 73-91. Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

De Paula, L. (2017). As experiências migratórias a partir da inserção local de migrantes haitianos(as) na cidade de Porto Alegre. In B. Feldman-Bianco and L. Cavalcanti (Eds.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes, pp. 153-159. Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

Dias, G., Jarochinski Silva, J.C., and da Silva, S.A. (2020). Travellers of the Caribbean: Positioning Brasília in Haitian migration routes through Latin America. Vibrant. 17:1-19.

Durandis, I. (2013). Crunching the numbers on Haiti's national education fund. Caribbean Journal. http://www.caribjournal.com/2013/03/18/durandis-crunching-the-numbers-on-haitis-national-education-fund/. Accessed on March 27, 2014.

Dutra, D. (2017). Migrantes haitianos e mercado de trabalho no Distrito Federal. Uma análise sociológica a partir da perspectiva das relações sociais de gênero. In L. Cavalcanti and B. Feldman-Bianco (Eds.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes, pp. 47-57. Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

Emont, J. (2020). Developing world loses billions in money from migrant workers. Retrieved on July 7, 2020 at: https://www.msn.com/en-us/news/world/developing-world-loses-billions-in-money-from-migrant-workers/ar-BB16moaV?li=BBnb7Kz

James, Erica C.(2010). Democratic Insecurities: Violence, Trauma, and Intervention in Haiti. California Series in Public Anthropology. Berkeley, CA: University of California Press.

Fagen, P., Dade, C., Maguire, R., Felix, K. (2009). Haitian diaspora associations and their investments in basic social services in Haiti. Washington, D.C.:Inter American Development Bank.

Fatton, Jr., Robert. 2006. “Haiti: The Saturnalia of Emancipation and the Vicissitudes of Predatory Rule,” Third World Quarterly, Vol. 27, No. 1, pp. 115–133.

Ferreira, D. (2017). Negritude e diferença no caso da imigração Haitiana no sul do Brasil. In B. Feldman-Bianco and L. Cavalcanti (Eds.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes, pp. 118-125). Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

Fernandes, D., and M. C. G. de Castro. 2014. “Projeto Estudos sobre a Migração Haitiana ao Brasil e Diálogo Bilateral [Research Project on the Haitian Migration to Brazil and Bilateral Dialogue].” Ministério do Trabalho e Emprego, IOM.

Ferrer, A. 2012. Haiti, Free Soil, and Antislavery in the Revolutionary Atlantic. American Historical Review, volume 117, no.1 (February): 40-66.

Fisher, S. 2013. Bolivar in Haiti: Republicanism in the Revolutionary Atlantic. In Haiti and the Americas, eds. Carla Calargé, Raphael Dalleo, Luis Duno-Gottberg, and Clevis Headley. Jackson, MS: University of Mississippi Press.

Fick, Carolyn E. 1990. The Making of Haiti : The Saint Domingue Revolution from Below, Knoxville, Tenn.: University of Tennessee Press.

Fieser, E. (2010). In the Dominican Republic, conflicting attitudes toward Haiti. Retrieved on March 9, 2020 at: http://www.globalpost.com/dispatch/americas/100723/haiti-dominican-republic-immigrants.

Fontaine, L. (1995). Immigration and Cultural Policies: A Bone of Contention between the Province of Quebec and the Canadian Federal Government. International Migration Review. 4, 1041-1048.

Fouron, G.E. (2020). Haiti's painful evolution from promised land to migrant-sending nation. Retrieved on September 2, 2020 at: https://www.migrationpolicy.org/article/haiti-painful-evolution-promised-land-migrant-sending-nation.

Gallas, D. and Palumba, D. (2019). What's gone wrong with Brazil's economy? Retrieved on May 3, 2020 at: https://www.bbc.com/news/business-48386415.

Gammage, S. (2004). Exercising exit, voice and loyalty: A Gender perspective on transnationalism in Haiti. Development and change. 35(4): 743-771.

Gentile, C. (2010). Earthquake leads U.S. to relax policy on Haitian refugees. Time. http://content.time.com/time/specials/packages/article/0,28804,1953379_1953494_1954262,00.html. Accessed on March 10, 2014.

Giacomini,T. and Bernartt, M. (2017).Uma reflexão sobre motivos que desencadearam omovimento migratório de haitianos ao Brasil. In B. Feldman-Bianco and L. Cavalcanti (Eds.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes, pp. 126-143). Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

Gilardi, Jasper (2020). Ally or exploiter?: The smuggler-migrant relationship is a complex one. Migration Information Source: https://www.migrationpolicy.org/article/ally-or-exploiter-smuggler-migrant-relationship-complex-one

Glick Schiller, N. & Fouron. G.E. (2001). Georges woke up laughing: long-distance nationalism and the search for home. Durham: Duke University Press.

Goodman, Amy. 2004. Getting Haiti Right This Time: The US and the Coup. Monroe, ME: Common Courage Press.

Government of Canada. (2011). Canada-Haiti relations. http://www.canadainternational.gc.ca/haiti/bilateral_relations_bilaterales/canada_haiti.aspx?menu_id=7. Accessed on June 26, 2020.

Government of Canada. (2010). Government of Canada introduces special immigration measures in response to the earthquake in Haiti. https://reliefweb.int/report/haiti/government-canada-introduces-special-immigration-measures-response-earthquake-haiti. Accessed on June 26, 2020.

Granger, S. (2014). L'Amazonie bresilienne,nouvelle interface entre les caraïbes et l'Amérique du Sud? (1), 7–17. https://doi.org/10.4215/RM2014.1301

Hagen-Zanker, J. and Mallett, R. (2020). Understanding migrant decision-making: Implications for policy. Coventry, UK: MIDEQ.

Handerson, J. (2015). Diaspora: As Dinâmicas da Mobilidade Haitiana no Brasil, no Suriname e na Guiana Francesa. Unpublished Dissertation: Universidade Federal do Rio de Janeiro (UFRJ)- Museo Nacional.

Handerson, J. (2017a). A historicidade da (e)migração internacional Haitiana. In L. Cavalcanti &B. Feldman-Bianco (Authors) &B. Feldman-Bianco (Ed.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes (1st ed., Vol. 1, pp. 7-26). Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

Handerson, J. (2017b). Diaspora, circulation et mobilité: Jeunes Haïtiens au Brésil. In L.H. Marcelin, T. Cela and H. Dorvil (Eds), Les jeunes Haïtiens dans les Amériques, pp. 173-204. Québec: Presse de l'université du Québec.

Haydocy, K.E., Yotebieng, M., and Norris, A. (2015). Restavèk children in context: Wellbeing compared to other Haitian children. Child Abuse & Neglect, 50: 42-48.

Heinl, Robert Debs, Jr. and Nancy Gordon Heinl. 1978. Written in Blood: The Story of the Haitian People 1492-1971. Boston: Houghton Mifflin.

Human Rights Watch. (2017). World Report 2017: Haiti. Retrieved on July 10, 2020 at: https://www.hrw.org/world-report/2017/country-chapters/haiti

Icart, L. (2006). Haïti-en-Québec: Notes pour une histoire. Ethnologies. 1, 45-79.

Icart, J.-C. (2017). La migration haïtienne dans le monde Entre gens de bateau, apatrides et migrants environnementaux. Chemins Critiques, 6(1), 57–74. Retrieved from https://www.cheminscritiques.org/378

Immigration and Refugee Board of Canada. 2018. Brazil and Haiti. Retrieved on June 15, 2020 at: https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=5b615cfe4&skip=0&query=Haiti%20and%20migration

Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI). (2015). Population totale de 18 ans et plus. Ménages et densités estimés en 2015. Port-au-Prince, HT: Gouvernement d'Haïti.

Instituto Nacional de Estadística y Censos (INEC). (2013). Anuario de estadísticas de entradas y salida internacionales. Quito: Dirección de Estadisticas Sociodemograficas.

Inter-American Commission on Human Rights (IACHR). (2009). The right of women in Haiti to be free from violence and discrimination. Washington, D.C.: Organization of American States.

International Crisis Group (ICG). (2007). Peacebuilding in Haiti: Including Haitians from Abroad. International Crisis Group. Latin America/Caribbean Report No. 24.

International Monetary Fund (IMF). (2019). Haiti: IMF Country report no. 20/122. Washington, D.C.: IMF.

International Organization for Migration (IOM). (2014). Haitian migration to Brazil: Characteristics, opportunities and challenges (1st ed., Vol. 6, Migration Notebooks). Buenos Aires, Argentina: IOM.

International Organization for Migration (IOM). (2016). Plan to strengthen the governance of flows of extra-regional migrants in Mesoamerica. International Organization for Migration.

International Organization for Migration (IOM). (2020). Haiti-COVID-19 Border Monitoring Situation Report 16. Retrieved on July 22, 2020 at: https://displacement.iom.int/system/tdf/reports/16%20-%20IOM_Flow%20Monitoring_COVID-19_Weekly%20SitRep%20No.%2016.pdf?file=1&type=node&id=9217

Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2010). The challenge for Haitian higher education: A post-earthquake rapid assessment of higher education in the Port-au-Prince metropolitan area. Port-au-Prince, HT: INURED.

Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2012). Mapping justice and Rule of Law in Haiti: A summary report. Port-au-Prince, HT: INURED.

Interuniversity Institute for Research and Development (INURED). (2017). Republic of Haiti: Country of origin information paper. Port-au-Prince, HT: INURED.

Jadotte, H. (1977). Haitian Immigration to Quebec. Journal of Black Studies. 7(4): 485-500.

Jayaram, K. (2010). Capital Changes: Haitian Migrants in Contemporary Dominican Republic. Caribbean Quarterly 55(3), 31-54.

Jones, K. and Sha, H. (2020). Mediated migration: A literature review of migration intermediaries. Coventry, UK: Migration for Development and Equality (MIDEQ).

Joseph, R. M. (2015). L'articulation des rapports sociaux de sexe, de classe et de race dans la migation et le travail des femmes haïtiennes.

Kahn, J.S. (2019). Smugglers, migrants and demons: Cosmographies of mobility in the northern Caribbean. American Ethnologist. 46(4): 470-481.

Kassie, E. and Marcolini, B. (2020). 'It was like a time bomb': How ICE helped spread the virus. Retrieved on August 2, 2020 at: https://www.nytimes.com/2020/07/10/us/ice-coronavirus-deportation.html

Katz, J. (2018). What happened when a nation erased birthright citizenship? Retrieved on June 20, 2020 at: https://www.theatlantic.com/ideas/archive/2018/11/dominican-republic-erased-birthright-citizenship/575527/.

Kenny, M.L. (2013). The emerging Haitian diaspora in Brazil. Wadabagei: A Journal of the Caribbean and Its Diaspora. l 14:1/2: 99-114,147

Kingston, L.N. (2016). Haitians seeking refuge in Brazil. Peace Review. 28(4): 482-489.

Kolbe, A.R. (2015). 'It's not a gift when it comes with a price': A qualitative study of transactional sex between UN peacekeepers and Haitian citizens. Stability: International Journal of Security and Development, 4(1): 1-26.

Labelle, M., Larose, S., & Piché, V. (1983). Emigration et immigration: les Haïtiens au Québec. Sociologies et Sociétés. 2: 73-78.

Laguerre, M. (1984). American odyssey: Haitians in New York City. Ithaca: NY: Cornell University Press.

Laguerre, M. (1998). Diasporic citizenship: Haitian Americans in transnational America. New York: St. Martin's Press.

Laguerre, M. (2006). Diaspora, politics, and globalization. New York: Palgrave Macmillan

Levitt, P. & Glick Schiller (2004). Conceptualizing simultaneity: A Transnational social field perspective on society. International Migration Review. 38(145): 595-629.

Lima Pimentel Cotinguiba, M., & Castro Cotinguiba, G. (2015). Rondônia, um estado de fronteira na Amazônia ocidental brasileira: Fluxos migratórios do passado e a imigração haitiana no início do século XXI. Revista Territórios &

Fronteiras, 8(2), jul.-dez. doi:https://doi.galoa.com.br/doi/10.22228/rt-f.v8i2.459

Lodono, E. (2019). Bolsonaro pulls Brazil from U.N. Migration Accord. Retrieved on July 23, 2020 at: https://www.nytimes.com/2019/01/09/world/americas/bolsonaro-brazil-migration-accord.html

Louidor, W. E. (2011). L'Amérique du Sud : pôle d'attraction de la migration haïtienne - Vivre Ensemble - Wooldy Edson Louidor - Centre justice et foi. Vivre Ensemble, 19(63), 1–5. Retrieved from https://cjf.qc.ca/vivre-ensemble/webzine/article/lamerique-du-sud-pole-dattraction-de-la-migration-haitienne/

Lowell, L. and Findlay, A. (2001). Migration of highly-skilled persons from developing countries: Impact and policy responses. Geneva: International Labour Office.

Marcelino, P. (2013). Si Proches et si lointaines: Les diasporas Haïtiennes aux Caraïbes. Observatoire ACP sur les Migrations. Résumé de Rapport de Recherche No. 10. http://www.acpmigration-obs.org/sites/default/files/Haiti%20Diasporas%20Research%20Rep.pdf

Marcelin, L.H. and Cela, T. (2017). After Hurricane Matthew: Resources, capacities and pathways to recovery and reconstruction for devastated communities in Haiti. Port-au-Prince, HT: Interuniversity Institute for Research and Development.

Marcelin, L.H., Cela, T., and Dorvil, H. (2017). Haitian youth in the Americas. Quebec: Presses de l'Université du Québec.

Marcelin, L.H., Cela, T., and Shultz, J. (2016). Haiti and the politics of governance and community responses to Hurricane Matthew. Disaster Health. 3(4): 1-11.

Marcelin, Louis, H. 2012. In the Name of the Nation: Blood Symbolism and the Political Habitus of Violence in Haiti, American Anthropologist, Volume114, Issue2, Pages 253-266

Marcelin, M. (2017). Jeunes en circulation en Haïti: De l'enfance à la domesticité. In L.H.

Marcelin, T. Cela and H. Dorvil (Eds), Haitian youth in the Americas // Les Jeunes Haïtiens dans les Amériques. Québec, CA: Presses de l'Université du Québec.

Martin, P., Midgley, E., & Teitelbaum, M. (2002). Migration and development: Whither the Dominican Republic and Haiti? International Migration Review. 36(2), 570-592.

Martinez, S. (1999). From hidden hand to heavy hand: Sugar, the state, and migrant labor in Haiti and the Dominican Republic. Latin American Research Review, 31(1): 57-84.

Maternowska, C. (2006). Reproducing inequities: Poverty and the politics of population in Haiti. New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.

McKivigan, John R. 2008. Forgotten Firebrand; James Redpath and the Making of Nineteenth-Century America. Ithaca, NY: Cornell University Press.

MCFDF. (2014). Politique d'égalité hommes-femmes, 2014-2034. Port-au-Prince, HT: Les Presses nationales d'Haiti.

Meyer, J. (2001). Network approach versus brain drain: Lessons from the diaspora. International Migration. 35(5), 91-110.

Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP). (2013). Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services : EMMUS V Haïti 2012. Port-au-Prince, HT: Gouvernement d'Haïti.

Ministère de la Santé Public et de la Population (MSPP). (2020). Avi # 103. Retrieved on July 16 at: https://mspp.gouv.ht/site/downloads/71%20nouvo%20ka%20konfime%20ak%202%20moun%20anplis%20mouri%20anba%20COVID-19%20nan%20dat%2014%20jiy%C3%A8%202020%20an%20nan%20peyi%20Dayiti.pdf

MINUSTAH (2017). Rapport sur la situation des droits de l'homme en Haïti : 1er juillet 2015- 31 décembre 2016. New York, NY : Nations Unies Droits de l'Homme Haut-Commissariat.

Mintz, Sidney W. 1995. "Can Haiti Change?" Foreign Affairs, Vol. 74, No. 1, January–February 1995, pp. 73–86.

Montinard, M.V.L. (2019). Pran wout la: Dynamiques de la mobilité et des réseaux Haïtiens. Universidade Federal do Rio de Janeiro Museu Nacional, Rio de Janeiro.

Moulin, C. and Thomaz, D. (2015). The tactical politics of 'humanitarian' immigration: negotiating stasis, enacting mobility. Citizenship Studies. 25(5): 595-609.

Moreau de Saint-Méry and Médéric-Lous Élie. 1958. Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie francaise de l'isle Saint-Domingue. New edition. Paris: Société Française d'Histoire d'Outre-Mer.

Muira, H.H. (2020). The Haitian migration flow to Brazil: Aftermath of the 2010 earthquake. Retrieved on June 21, 2020 at: http://labos.ulg.ac.be/hugo/wp-content/uploads/sites/38/2017/11/The-State-of-Environmental-Migration-2014-149-165.pdf

Narea, N. (2020). Trump is continuing deportations during the pandemic. It's causing the virus to spread. Retrieved on July 5, 2020 at: https://www.vox.com/2020/5/12/21250540/coronavirus-immigration-limits-trump-deportations-guatemala-honduras.

Newland, K. & Patrick, E. (2004). Beyond remittances: The Role of diaspora in poverty reduction in their countries of origin. Washington, D.C.: Migration Policy Institute (MPI).

Nicolay, John G. and John Hay. 1909. Abraham Lincoln, a History, Volume 6. New York: The Century Co.

Nieto, C. (2014). Migración haitiana a Brasil: Redes migratorias y espacio social transnacional. Buenos Aires, Argentina: CLACSO.

Observatório das migrações internacionais (ObMigra). (2018). Relatório Anual do Observatório das Migrações Internacionais 2018. Brasília: Ed. UnB.

Observatório das migrações internacionais (ObMigra). (2019). Relatório Anual do Observatório das Migrações Internacionais 2019. Retrieved on July 11, 2020 at: https://portaldeimigracao.mj.gov.br/images/relatorio-anual/RELAT%C3%93RIO%20ANUAL%20OBMigra%202019.pdf.

OECD and INURED. (2017). Interactions entre politique publiques, migration et développement en Haïti. Paris, FR: Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) and the Interuniversity Institute for Research and Development (INURED).

Office de la Protection du Citoyen (OPC). (2012). Rapport Annuel Combiné, 2009-2012. Port-au-Prince, HT: OPC.

Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). (2017). Rapport de mission en République d'Haïti. Retrieved November 13, 2019, from (OFPRA) website: https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=59bbb8d74&skip=0&query=Haiti and gender

Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).. (2017). Haïti : Les violences faites aux femmes. Retrieved November 13, 2019, from OFPRA website: https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=59bbdb804&skip=0&query=Haiti and gender

Olsen-Medina, K. and Batalova, J. (2020). Haitian immigrants in the United States. Retrieved on 25 May 2020.

August 17, 2020 at: https://www.migrationpolicy.org/article/haitian-immigrants-united-states-2018#Remittances

Organización Internacional para las Migraciones (OIM). (2014). La migración haitiana hacia Brasil. Características, oportunidades y desafíos. Cuadernos Migratorios N. 6. Buenos Aires: OIM-Oficina Regional para América del Sur.

Organisation internationales pour les migrations (OIM). (2015). Migration en Haïti Profile migratoire national 2015. Geneva, SZ: OIM.

Organisation internationales pour les migrations (OIM) and IPPDH. (2015). Migrantes regionales en la ciudad de San Pablo. Geneva, SZ: OIM.

Organisation internationales pour les migrations (OIM) and IPPDH. (2017). Diagnóstico regional sobre migración haitiana. PPPHD, 171. Geneva, SZ: OIM.

Organisation internationales pour les migrations (OIM) and Organization of American States (OAS). (2016). Informe regional: Flujos de migrantes en situación migratoria irregular provenientes de África, Asia y el Caribe en las Américas. Retrieved on June 17, 2020 at: ReliefWeb website: https://reliefweb.int/report/world/informe-regional-flujos-de-migrantes-en-situaci-n-migratoria-irregular-provenientes-de

Organization of American States (OAS) and International Organization for Migration (IOM) (2016). Irregular Migration Flows to/within the Americas from Africa, Asia and the Caribbean. Washington D.C.: OAS/IOM.

Orozco, M. (2006). Understanding the remittance economy in Haiti. Washington, D.C.: World Bank.

Orozco, M. (2020a). Migrants and the impact of COVID-19 on remittances. Retrieved on July 7, 2020 at: https://www.thedialogue.org/wp-content/uploads/2020/03/Migration-remittances-and-the-impact-of-the-pandemic-3.pdf

Orozco, M. (2020b). Remittances to Latin America and the Caribbean in 2019: Emerging challenges. Retrieved on July 7, 2020 at: https://www.thedialogue.org/wp-content/uploads/2020/03/Remittances-to-the-LAC-2019_Emerging-Challenges-1.pdf.

Orozco, M., and Burgess, E. (2011). A Commitment amidst shared hardship: Haitian transnational migrants and remittances. Journal of Black Studies. 42(2): 225-246.

Orozco, M., Lowell, L., Bump, M., & Fedewa, R. (2003). Transnational engagement, remittances, and their relationship to development in Latin America and the Caribbean. Washington, D.C.: Institute for the Study of International Migration (ISIM). Walsh School of Foreign Service, Georgetown University.

Orozco, M., Porras, L., Yansura, J. (2019). Remittances to Latin America and the Caribbean in 2018. Retrieved on July 15, 2020 at: https://www.thedialogue.org/wp-content/uploads/2019/04/2018-NumbersRemittances.pdf.

Panama National Migration Service. (2020). Cuadro No. 001: Tránsito irregular de extranjeros por la frontera con Colombia por región según orden de importancia: Año 2020. Retrieved on July 22, 2020 at: https://www.migracion.gob.pa/images/images2020/pdf2020/IRREGULARES_POR_DARIEN_JUNIO_2020.pdf

Papadopoulos, D., Stephenson, N., Tsianos, V. (2008). Escape routes: control and subversion in the 21st century. London: Pluto Press.

Papillon, I. (2012). Les fonds national d'éducation sur la sellette. Retrieved on July 4, 2020, at: https://canada-haiti.ca/content/le-fonds-national-d%E2%80%99education-sur-la-sellette

Paris, F. (2019). Brazilian president Bolsonaro withdraws from U.N. Compact on Migration. Retrieved on May 3, 2020 at: https://www.npr.org/2019/01/09/683634412/brazilian-president-bolsonaro-withdraws-from-u-n-compact-on-migration

Paulino, E. (2006). Anti-Haitianism, historical memory and the potential for genocidal violence in the Dominican Republic. Genocide Studies and Prevention: An International Journal, 1(3): 265-288.

Pierre-Louis, F. (2006). Haitians in New York City: Transnationalism and hometown associations. Tampa, FL. University Press of Florida.

Pilkington, E. (2020). UN response to Haiti cholera epidemic lambasted by its own rights monitors. Retrieved on July 10, 2020 at:

https://www.theguardian.com/world/2020/may/04/united-nations-un-haiti-cholera-letter-rights-monitors

Portes, A. and Yiu, J. (2013). Entrepreneurship, transnationalism and development. Migration Studies. 1(1): 75-95.

Reza, A.; Marcelin, L.H.; Mercy, J.; Vertefeuille, J.; Cela, T.; et al. (2014). Violence against children in Haiti: Findings from a national survey, 2012. Port-au-Prince, Haiti: Centers for Disease Control and Prevention, Interuniversity Institute for Research and Development.

Rodrigues Costa de Sá, P. (2015). As redes sociais de haitianos em Belo Horizonte: Análise dos laços relacionais no encaminhamento e ascensão dos migrantes no mercado de trabalho. OBMigra Revista Migrações Internacionais, 1(3), 99-127.

Sánchez Gutiérrez, G., and Gilbert, R. (2019). Coopération internationale en Haïti: tensions et leçons Les cas du Brésil, du Chili et du Mexique. Retrieved on Janaury 17, 2020 at: www.cepal.org/apps

Sanon, E. (2012). Haiti's new Constitution gives Haitians abroad more rights. Huffington Post. http://www.huffingtonpost.com/2012/06/20/haiti-new-constitution-rights-abroad_n_1611827.html. Accessed on March 28, 2014.

Schlabach, C. (2020). Torn between humanitarian ideals and U.S. pressure, Panama screens migrants from around the world. Retrieve on July 2, 2020 at: https://cronkitenews.azpbs.org/2020/07/02/humanitarian-flow-panama-migrants/

Semple, K. (2019). 'There is no hope': Crisis pushes Haiti to brink of collapse.' Retrieved on July 10, 2020 at: https://www.nytimes.com/2019/10/20/world/americas/Haiti-crisis-violence.html

Shain, Y. (1999). The Mexican-American diaspora's impact on Mexico. Political Science Quarterly. 114(4), 661-691.

Shain, Y. (2002). The Role of diasporas in conflict perpetuation or resolution. SAIS Review. 22(2), 115-144.

Sieff, K. (2020). Haiti, spared a major coronavirus outbreak so far, now a 'tinderbox' set to 'explode'. Retrieved on June 24, 2020 at: https://www.washingtonpost.com/world/the_americas/coronavirus-haiti-dominican-republic-hispaniola/2020/05/14/a51d0664-947f-11ea-87a3-22d324235636_story.html.

Sieff, K. and Miroff, N. (2020). US is deporting infecting migrants back to vulnerable countries. Retrieved on July 1, 2020 at: https://www.washingtonpost.com/world/the_americas/us-is-deporting-infected-migrants-back-to-vulnerable-countries/2020/04/21/5ec3dcfe-8351-11ea-81a3-9690c9881111_story.html.

Soares, W., Lobo, C. and Matos, R. (2015). Mobilidade Espacial Dos Imigrantes Estrangeiros No Brasil -1991/2010. REMHU: Revista Interdisciplinar Da Mobilidade Humana, 23(44): 191-205. doi:10.1590/1980-85852503880004412

Sommerfelt, T. (2014). Child domestic workers in Haiti: Analytical report. Oslo, Norway: Fafo.

Statistics Canada (2019). Census profile: 2016 census. Retrieved on June 20, 2020 at: https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=48&Geo2=PR&Code2=01&SearchText=Canada&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Ethnic%20origin&TABID=1&type=0

Stepick, A. (1998). Pride against prejudice: Haitians in the United States. Boston: Allyn and Bacon.

Stinchombe, Arthur. 1995. Sugar Island Slavery in the Age of Enlightenment. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Strom, S. (2012). A Billionaire lends Haiti a hand. New York Times. http://www.nytimes.com/2012/01/07/business/digicels-denis-obrien-helps-rebuild-haiti.html?pagewanted=all&_r=0. Accessed on March 25, 2014.

Thomas, L. (2018, August). Les transferts informels de la diaspora haïtienne sous-estimés. The Canada Project. Retrieved from https://canada-haiti.ca/index.php/content/les-transferts-informels-de-la-diaspora-haitienne-sous-estimes

Thorn, K., & Holm-Nielsen, L. B. (2008). International mobility and researchers and scientists: Policies for turning a drain to a gain. Helsinki, FI: UNU-WIDER.

Tölölyan, K. (2007). The contemporary discourse of diaspora studies. Diaspora, 27(3), 647-655.

Trouillot, Michel-Rolph. 1990. Haiti, State Against Nation: the Origins and Legacy of Duvalierism. New York: Monthly Review Press.

Uebel, R. and Ruckerft, A. (2017). Haitianos no Rio Grande do Sul: Panorama e perfil do fenômeno migratório contemporâneo. In B. Feldman-Bianco & L.

Cavalcanti (Eds.), Dossiê: Imigração Haitiana no Brasil: Estado das Artes, pp. 92-110. Buenos Aires, Argentina: PERIPLOS: Revista Investigación sobre Migraciones.

UNHCR. (2014). “Refúgio no Brasil: Uma Análise Estatística. Janeiro de 2010 a Outubro de 2014 [Asylum in Brazil: a Statistical Analysis. January 2010 to October 2014]. Brasilia: UNCHR.

United Nations Development Programme (UNDP). (2010). Women struggle for rights as Haiti

recovers. Retrieved on July 2, 2020 at: http://www.undp.org/content/undp/en/home/presscenter/articles/2010/03/08/women-struggle-for-rights-as-haiti-recovers.html.

United Nations Office on Drug and Crime (UNODC). 2018. Global Study on Smuggling of Migrants: https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/glosom/GLOSOM_2018_web_small.pdf

United Nations Security Council (UNSC). (2020). Haiti’s stability in peril without strong response to COVID-19, legal expert tells Security Council. Retrieved on July 15, 2020 at: https://www.un.org/press/en/2020/sc14218.doc.htm

United States Agency for International Development (2012). Haiti- Economic development for a sustainable environment (DEED). http://www.usaid.gov/news-information/fact-sheets/haiti-economic-development-sustainable-environment-deed. Accessed on March 25, 2014.

United States Agency for International Development (2017). Haiti: Women and gender fact sheet. Washington, DC: USAID.

United States Citizenship and Immigration Services (USCIS). (2019). Temporary protected status designated country: Haiti. Retrieved on July 7, 2020 at: https://www.uscis.gov/humanitarian/temporary-protected-status/temporary-protected-status-designated-country-haiti

United States Department of State. (2019). Trafficking in persons report: June 2019. Retrieved on May 11, 2020 at: https://www.state.gov/wp-content/uploads/2019/06/2019-Trafficking-in-Persons-Report.pdf

United States Department of State. (2019). Dominican Republic 2019 human rights report. Retrieved on May 7, 2020 at: https://www.state.gov/reports/2019-country-reports-on-human-rights-practices/dominican-republic/

United States Embassy in the Dominican Republic. (2020). Coronavirus information for the Dominican Republic. Retrieved on July 16, 2020 at: https://do.usembassy.gov/u-s-citizen-services/covid-19-information/

Vieira, R. (2017). O Governo da mobilidade Haitiana no Brasil. MANA, 23(1). http://dx.doi.org/10.1590/1678-49442017v23n1p229

Wah, T. (2013). Engaging the Haitian diaspora: Emigrant skills and resources are needed for serious growth and development, not just charity. Cairo Review No. 9. http://cgsd.columbia.edu/files/2013/07/ENGAGING-THE-HAITIAN-DIASPORA.pdf. Access on March 10, 2014.

Weiss, L. (2020). Trump's deportation flights are flaming the pandemic. Retrieved on June 20, 2020 at: https://newrepublic.com/article/157720/trumps-deportation-flights-inflaming-pandemic.

Wejsa, S. and Lesser, J. (2018). Migration in Brazil: the Making of a multicultural society. Retrieved on April 3, 2020 at: https://www.migrationpolicy.org/article/migration-brazil-making-multicultural-society.

World Bank. (2011). Migration and Remittances Factbook 2011. The World Bank: Washington, D.C. http://siteresources.worldbank.org/INTLAC/Resources/Factbook2011-Ebook.pdf. Accessed on March 23, 2014.

World Bank. (2015). Haiti: Toward a new narrative. Systemic country diagnostic. Washington, D.C.: World Bank.

World Health Organization (WHO). (2015). Haiti: WHO statistical profile. Washington, D.C.: WHO.

Young, E., Zuckerman, E., Vitale, L. & Lowman, S. (2010). The Haiti gender shadow report: Ensuring Haitian women's participation and leadership in all stages of national relief and reconstruction. Port-au-Prince, HT: Haiti Equality Collective.

Ziff, T. and Preel-Dumas, C. (2018). Coordinating a human response to the influx of Haitians in Chile. Retrieved on January 20, 2020 at: https://www.thedialogue.org/blogs/2018/09/the-influx-of-haitian-migrants-in-chile/

Auteur

Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED)
info@inured.org

Veuillez citer ce document comme suit :

Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement (INURED). (Octobre 2020). *Migration post-séisme Depuis Haïti vers l'Amérique latine*. Port-au-Prince, HT: INURED-MIDEQ. Available at https://mideq.org/ and at http://www.inured.org

Funding

This work has been funded by the UKRI Global Challenges Research Fund (GCRF) [Grant Reference: ES/S007415/1]. The GCRF is a five-year £1.5 billion fund aimed at addressing the problems faced by developing countries.

Cover image

The border between Haiti and the Dominican Republic. Photo par INURED. CC BY-NC.

Licence information

This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial Licence (CC BY-NC 4.0).

Under this licence, you must give appropriate credit, provide a link to the license and to the MIDEQ and INURED websites, if referencing digitally, and indicate if changes were made. You may do so in any reasonable manner, but not in any way that suggests the licensor endorses you or your use. You may not use this material for commercial purposes.

The views presented in this paper are those of the author(s) and do not necessarily represent the views of the institutions with which they are affiliated, Coventry University or the MIDEQ funders UK Research and Innovation (UKRI), the Global Challenges Research Fund (GCRF) or Irish Aid. MIDEQ funders are also not responsible for any use that may be made of the information herein.

Contact INURED

Institut Interuniversitaire de Recherche et de Développement
Delmas 83, Rue Eucalyptus #8
Port-au-Prince, Haiti (WI)
E-mail: info@inured.org
www.inured.org